PQ
1628
L8A7
1904

il y a une fiche

xon

LE TRIOMPHE ET LES GESTES

DE

Mre ANNE DE MONTMORENCY

CONNESTABLE

GRAND MAISTRE ET PREMIER BARON DE FRANCE

LE TRIOMPHE ET LES GESTES

DE

MGR ANNE DE MONTMORENCY

CONNÉTABLE

GRAND MAÎTRE ET PREMIER BARON DE FRANCE

LE TRIOMPHE ET LES GESTES

DE

Mgr ANNE DE MONTMORENCY

CONNÉTABLE
GRAND MAÎTRE ET PREMIER BARON DE FRANCE

POÈME

DE JEAN DE LUXEMBOURG

PUBLIÉ D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL DE L'ANCIENNE LIBRAIRIE DE CHANTILLY

APPARTENANT À M. LE MARQUIS DE LÉVIS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCIV

465311
22.8.47

PQ
1628
L8A7
1904



PRÉFACE.

I. Le Triomphe d'honneur du Connétable de Montmorency : poème de Jean de Luxembourg.

M. le duc d'Aumale, quand il a rédigé le Catalogue de ses manuscrits[1], regrettait vivement de n'avoir pas trouvé, dans les restes de la librairie des Montmorency qui lui étaient échus, un manuscrit qu'André Du Chesne avait eu à sa disposition & qu'il désignait ainsi, en parlant du connétable Anne de Montmorency, dans son *Histoire de la Maison de Montmorency*, publiée en 1624 :

Jean de Luxembourg, évesque de Pamiers, abbé d'Yvry, d'Arrivour & de Saint-Maur, un des plus éloquens seigneurs de son siècle, print la peine de composer sa vie en vers françois[2].

Le manuscrit de cette Vie en vers du connétable Anne de Montmorency dut être distrait des collections de Chantilly pendant que le château était entre les mains de Louis XIII (1633-1643), & la trace s'en perd jusqu'en 1769. À cette date, il figure sur le Catalogue des livres de Gaignat[3], où il est annoncé sous ce titre :

Le Triumphe d'honneur, contenant les louanges, faits & gestes de très illustre seigneur Anne de Montmorency, connétable, grand maître & premier baron de France, composé en ryme françoise, & présenté au roy François I l'an 1537. Manuscrit sur vélin, avec miniatures. In-quarto. Maroquin bleu.

(1) Tome I, p. III.

(2) *Histoire généal. de la Maison de Montmorency*, p. 421.

(3) *Catalogue des livres du cabinet de Gaignat*, t. II, p. 129, art. 3051 de la vente. — Cf. la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 146, n° 31430, & t. IV, p. 459, n° 31436*.

L'annonce était parfaitement exacte; elle ne paraît pas cependant avoir éveillé la curiosité des amateurs, & les enchères ne dépassèrent pas la somme de 48 livres 19 sous. Le volume dut alors rentrer dans la famille de Montmorency; cette note est tracée au haut du premier feuillet de garde : « Donné à Adrien de Montmorency par sa tante bien-aimée. Ce 3 mai 1812. MONTMORENCY-LUYNES. »

Le *Triomphe du connétable Anne de Montmorency* est aujourd'hui la propriété de M. le marquis de Lévis, qui a bien voulu me le communiquer & que je ne saurais assez remercier de sa gracieuse libéralité. Il m'a autorisé à en donner une notice, qui sera une sorte d'annexe au Catalogue des manuscrits du Musée Condé.

À la description du *Triomphe du connétable Anne de Montmorency* je joindrai les renseignements que j'ai pu rassembler sur la vie & les œuvres de l'auteur, Jean de Luxembourg.

Le manuscrit de M. le marquis de Lévis est un petit volume composé de 44 feuillets de parchemin, hauts de 225 millimètres & larges de 155. L'écriture (20 lignes à la page) est très régulière & très élégante. Les initiales des alinéas sont tracées en or sur des fonds alternativement rouges & bleus. Le nom de MONTMORENCY a toujours été écrit en caractères plus forts avec initiale dorée.

Le *Triomphe du connétable* est un discours en vers adressé au roi François Ier. C'est un récit poétique des Gestes d'Anne de Montmorency, depuis le jour où, âgé de onze ans, il fut attaché à la maison du comte d'Angoulême, jusqu'à son élévation à la dignité de connétable. L'auteur en a puisé les éléments à de très bonnes sources. Il a certainement connu la relation intitulée *Les Gestes de très illustre seigneur Anne de Montmorency, grand maistre & connétable de France* [1], qui

[1] Des exemplaires en sont indiqués dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 146, nos 31431 & 31436, & plus exactement dans l'ouvrage de M. Francis Decrue, *Anne de Montmorency à la cour, aux armées & au conseil du roi François Ier* (Paris, 1885), p. II. La Bibliothèque nationale en possède sept copies : mss. français 4731, 11454, 17325, 18626, 23391; Ve de Colbert, 26; Du Puy, 80.

s'étend de 1515 à 1538. Beaucoup de traits sont communs aux deux ouvrages.

En tête du *Triomphe,* au verso d'un feuillet préliminaire, le titre de la dédicace est inscrit dans un cartouche à cadre doré :

A ILLUSTRE SEIGNEUR MONSEIGNEUR ANNE
DE MONTMORENCY, CONNESTABLE,
GRAND MAISTRE ET PREMIER BARON DE FRANCE.

Sur le feuillet suivant se lit une dédicace en trois dizains. Vient ensuite, au verso d'un feuillet dont le recto est blanc, le titre de l'ouvrage, inscrit dans une couronne de feuillages, de fleurs & de fruits :

LE TRIUMPHE ET LES GESTES DE ILLUSTRE SEIGNEUR MONSEIGNEUR ANNE DE MONTMORENCY, CONNESTABLE, GRANT MAISTRE ET PREMIER BARON DE FRANCE.

Et au bas de la page, dans un cartouche à cadre doré, la date :

EN FEBVRIER L'AN M.CCCCC.XXXVII.

La page qui fait face au titre nous offre les armes des Montmorency, avec la couronne de baron & le collier de l'ordre de Saint-Michel. À gauche, l'épée de connétable, & sur une banderole, la devise : VLTOR INIQVITATVM GLADIVS; à droite, le bâton de grand maître, avec la devise : IN MANDATIS TVIS SVPERSPERAVI. En bas, le mot ΑΠΛΑΝΟΣ.

Les deux pages suivantes (fol. 3 verso & 4 recto) sont couvertes par un grand tableau dont le sujet est indiqué par les inscriptions dorées au haut & au bas du cadre :

LE TRIUMPHE D'HONNEUR DU GRANT CONNESTABLE
DE MONTMORENCY. — A MOULINS LE X DE
FEBVRIER M.CCCCC.XXXVII.

C'est la cérémonie célébrée à Moulins pour l'installation d'Anne de Montmorency dans la charge de connétable, cérémonie dont

André Du Chesne a donné tous les détails dans son *Histoire de la Maison de Montmorency*[1], & dont le procès-verbal a été imprimé sur un cahier in-octavo de 8 pages, intitulé : *La Trium‖phante réception ‖ de monseigneur le con‖nestable de France,* & portant à la fin cette souscription : *Imprimé à Paris, le mecredi ‖ jour des Cendres, sixiesme de ‖ mars, mil cinq centz trente ‖ huit*[2]. Ce cahier, signé de la lettre *b,* devait être précédé d'un cahier *a,* qui contenait sans doute le texte de la nomination d'Anne de Montmorency à la dignité de connétable. Un exemplaire en est conservé à la Bibliothèque nationale, dans la Réserve, sous la cote Lb30 79.

La scène se passe sous un portique divisé en quatre compartiments par des colonnes de marbre. Dans le premier, M. LE CONNESTABLE, l'épée dressée dans sa main droite, est à l'entrée de la chapelle, où il va prêter serment; la FORCE & la PRVDENCE tiennent des couronnes de verdure au-dessus de sa tête. Deux génies féminins planent dans l'air avec des couronnes symbolisant les titres d'Anne de Montmorency à la dignité dont il est investi : MÉRITE ET GRACE ROYALE.

Dans le deuxième, LE ROY François premier & ses deux fils : M. LE DAVLPHIN & M. D'ORLÉANS. La FOY tient une couronne de verdure sur la tête du roi, & MERCVRE descend du ciel, apportant une couronne d'or.

Le troisième compartiment est occupé par ESPÉRANCE, JVSTICE & RENOMMÉE. L'Espérance lève une couronne en l'air. La Renommée, une trompette entre les lèvres, a la main droite protégée par un gantelet de fer; elle porte un vase dans sa main gauche, ce qui est ainsi expliqué dans la description du *Triomphe :*

> Et après tous marchera Renommée,
> Laquelle aura l'une des mains armée

(1) Pages 389-391.

(2) Remarquons en passant que c'est là un exemple de l'emploi à Paris, du temps de François Ier, du système d'après lequel on ne faisait pas partir de Pâques le commencement de l'année.

Pour résister aux calumpniateurs
Et imposer silence aux détracteurs;
Et d'aultre main, pour conserver sa vie,
Ung vase aura des remèdes d'Envie.

Dans le quatrième compartiment, à l'entrée du portique, près d'une grande fontaine, TEMPÉRANCE & CHARITÉ tiennent des couronnes à la main.

Le tableau, en tant qu'œuvre d'art, n'est pas comparable à ceux qui ornent deux autres manuscrits du connétable Anne de Montmorency, la traduction des *Philippiques* de Cicéron, conservée à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg[1], & le *Livre d'Heures*, que M. le comte d'Haussonville a bien voulu céder au Musée Condé[2]; mais les portraits que nous y voyons du Connétable, de François Ier & des deux fils du roi lui donnent une grande valeur.

Sur le feuillet qui suit le tableau, commence le texte du poème[3]: récit détaillé de la vie d'Anne de Montmorency, depuis que celui-ci fut présenté par son père Guillaume au roi Louis XII, jusqu'à la campagne de Lombardie dans laquelle il accompagna le Dauphin en 1537.

L'auteur du *Triomphe*, sur la fin du poème, invite les poètes à célébrer en beaux mètres, grecs ou hébreux, latins ou français, les hauts faits du nouveau connétable :

Approchez-vous, gens de bonnes letres;
Prenez la plume & chantez en beaulx mètres,
En grec, hebrieu, en latin & françoys,
De Dieu premier & puys du roy Françoys,
Et n'oubliez comprendre en vostre thème
Montmorency & sa haulteur extrême.

(1) Voir *Journal des Savants*, 1900, p. 176. Une très fidèle copie à l'aquarelle de la miniature du manuscrit de Saint-Pétersbourg, par M. Guifard, est exposée dans une des salles du Musée Condé.

(2) *Revue de l'art ancien & moderne*, t. VIII, p. 321 & 393. — *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1900, p. 107.

(3) La première page du texte est encadrée de bandes fleuries à fond doré.

Dictes de Dieu la haulte majesté,
Dictez du roy l'indicible bonté;
Puis vous direz de ce grand connestable
Le grand triumphe & gloire inestimable.

L'appel fut entendu, sans le moindre retard, par René Macé, qui voulut, à son tour, écrire en vers l'histoire d'Anne de Montmorency, & qui, dans un autre poème[1], a fait un pompeux éloge du Connétable. Il intitula sa composition :

LA CONNESTABLERIE de Piedmont, Prouvence & Picardie. Faict le jour que monseigneur M. Anne de Montmorensi fut créé connestable. — Au dict seigneur. — Par frère René Macé.

En voici les premiers vers :

O! Que ne vit aujourd'huy vostre père!
Chascun très bien luy debvroit faire chère
D'avoir tel filz. Advis m'est que je[2] veoi
Le bon seigneur sospirant à part soy,
Vous regardant la larme à l'œil de joye,
Ung peu pourtant honteux que l'on le veoye.
  Loué soit Dieu! En rien il n'est deceu
Du bon espoir qu'il en avoit conceu.
Jamais ne fut que dès la vostre enfance
Ne veist en vous, selon vostre croissance,
Signes très clers de ceste grand bonté
Et des honneurs ausquelz estes monté.
  Avant mourir, desja vous veit grand maistre,
Et en privé heureux s'en disoit estre.
Moins luy en fut son trespas ennuyeux;
Content mouroit, si avez vous bien mieulx.

La *Connestablerie* devait avoir plusieurs livres : le premier, le seul peut-être qui ait été rédigé, & qui s'arrête au ravitaillement de Turin

[1] *Voyage de Charles-Quint par la France : poème historique de René Macé, publié avec Introduction, notes & variantes, par Gaston Raynaud* (Paris, A. Picard, 1879, in-8°), p. 57-60.

[2] Le ms. porte très nettement *que le veoi.*

en 1538[1], nous est connu par l'exemplaire manuscrit que l'auteur offrit au Connétable & qui se conserve au Musée Condé. La calligraphie en est remarquable, &, entre autres particularités, j'y ai noté que les *e* fermés y sont distingués par l'addition d'une cédille sous la lettre (ę). J'en ai fait l'observation sur douze mots des deux premières pages du manuscrit : lou*e*, bont*é*, mont*é*, priv*é*, advanc*é*, commenc*é*, achev*é*, eslev*é*, decret*é*, apprest*é*, gaign*é*, besongn*e*.

Mais il faut revenir au *Triomphe*, pour en faire connaître l'auteur. C'est André Du Chesne qui nous en a révélé le nom : il s'appelait Jean de Luxembourg.

Nous verrons, dans un instant, que Jean de Luxembourg était allié à la maison de Montmorency, & l'intimité de ses rapports avec le Connétable nous est attestée par les ouvrages qu'il lui dédia. Il était avec lui, semble-t-il, à la bataille de Pavie, où il fut témoin de l'héroïque défense du roi. Voici dans quels termes il le rappelle, en s'adressant au roi lui-même :

Le cœur me seigne, & ma plume icy ploye,
Renouvellant ceste mortelle playe
Dont le fardeau m'est d'autant plus pesant
Que je l'ay veu & y estois present,
Congnoissant bien que vostre grant prouesse
Donner debvoit aux couhardz hardiesse :
Car vous avez de vostre propre main
Rué telz coups qu'il n'y avoit humain
Qui n'eust fraieur. Le marquis de Sainct-Ange,
Lequel trop prez de vous se couple & renge,
Sentit assez la grant force & vertu
De vostre braz, quand il fut abbatu,
Et en mourant eust cest heur & confort
D'estre tué de la main du plus fort
Et plus grand roy qui soit en tout le monde.

[1] Voir la notice dans le Catalogue des mss. du Musée Condé, t. II, p. 123.

Le récit de Jean de Luxembourg mérite donc beaucoup de confiance, & comme il est assez détaillé, & que les éléments lui en ont été fournis par les gens du Connétable, j'ai cru qu'il méritait d'être remis en lumière, l'édition qui en a été donnée en 1895 par Barbier de Montault, d'après une copie de Léon Palustre, dans la Revue de M. Alphonse Labitte[1], étant incomplète des 600 derniers vers, c'est-à-dire de plus du tiers de l'ouvrage. Le texte en sera sobrement annoté à l'aide de l'*Histoire de la Maison de Montmorency,* par André Du Chesne, & de l'intéressant volume de M. Francis Decrue : *Anne de Montmorency, grand maître & connétable de France, à la cour, aux armées & au conseil du roi François Ier*[2].

J'arrive à ce que nous savons de la vie & des œuvres de Jean de Luxembourg.

II. Notes sur la vie de Jean de Luxembourg.

Jean de Luxembourg, fils de Charles de Luxembourg, comte de Brienne, & de Charlotte d'Estouteville[3], naquit vers l'année 1515, si, comme on l'a dit[4], il avait dix ans quand il fut pourvu de l'abbaye d'Ivry, au diocèse d'Evreux, par le pape Clément VII en 1525 & qu'il en prit possession le 15 juillet. D'après ces dates, il est assez difficile d'expliquer comment il aurait pu, au mois de février de la même année, se trouver à la bataille de Pavie, ainsi qu'il le dit dans les vers cités un peu plus haut.

(1) *Le Manuscrit, Revue spéciale de documents manuscrits,* 1894 & 1895 (2 vol. in-4°), t. II, p. 123 & 139.

(2) Paris, 1885. In-8°.

(3) Père Anselme, t. III, p. 730.

(4) « Johannes VIII de Luxembourg... annum agebat decimum, cum a monachis [Ibreiensibus] postulatus est, monasterii sui ruinam & desolationem considerantibus. A Clemente VII confirmatur anno pontificatus secundo, 1525, duplici hac lege, prima ut fructuum & redituum monasterii tertia pars ad reparandum monasterium, emenda ornamenta & pauperes alendos insumeretur; altera ut prior claustralis monasterii foret administrator, donec ad XVIII annum pervenisset Johannes. Hic possessionem iniit 15 julii 1525. » *Gallia christ.,* t. XI, col. 653 & 654.

Ce qui est certain, c'est que, tout jeune, il fut destiné à la carrière ecclésiastique & qu'il cultiva les lettres avec amour & avec un certain succès.

Outre la commende de l'abbaye d'Ivry, il obtint celle de l'abbaye de L'Arivour (ou Larrivour), au diocèse de Troyes[1]. Il est qualifié d'abbé d'Ivry & de Larrivour, dans un acte du 10 octobre 1532, relatif à la succession de son père[2]. On a prétendu qu'il avait été abbé de Saint-Maur[3]; mais il n'y a guère moyen d'insérer son nom sur les listes des abbés de Saint-Maur-des-Fossés[4] ou de Saint-Maur-sur-Loire[5].

Chargé vers 1540 d'administrer le diocèse de Pamiers, il devint un peu plus tard évêque de cette église, & mourut, en 1547, à Avignon, où il fut enterré chez les Célestins[6].

III. Œuvres de Jean de Luxembourg. Traduction des Verrines de Cicéron.

Le plus ancien témoignage que nous ayons des rapports entretenus par Jean de Luxembourg avec Anne de Montmorency est une traduction des *Verrines* de Cicéron. Elle est dédiée au « grand maître », ce qui dénote une époque antérieure à l'année 1538, date de la promotion d'Anne de Montmorency à la dignité de connétable :

A Monsieur le Grant Maistre :

Si le bon cueur n'a faict ostension
Du grant debvoir qu'il eust bien voulu faire,
La révérence en est occasion,
Joinct que l'esprit avoit peur de desplaire;
Mais bien à Dieu povons autant complaire

(1) *Gallia christ.*, t. XII, col. 600.

(2) Acte original à la Bibl. nat., vol. 1778 des Pièces originales du Cabinet des titres, dossier 41133, fol. 130 (ms. français 28262).

(3) *Gallia christ.*, t. XI, col. 654; t. XII, col. 600; Du Chesne, *Histoire de la maison de Montmorency*, p. 421.

(4) *Gallia christ.*, t. VII, col. 301.

(5) *Ibid.*, t. XIV, col. 692.

(6) *Ibid.*, t. XIII, col. 169 & 170.

En cueur secret comme en publique effect,
Et vous feray comme ung pelerin faict,
Lequel voyant n'estre party à heure,
Par diligence en peu de temps reffaict
Les pas perduz par sa longue demeure.

Vient ensuite une assez courte épître dédicatoire, au bas de laquelle l'auteur se qualifie d'allié d'Anne de Montmorency :

Monsieur,

Pour ce que je sçay assez que vous prenez plus de plaisir aux choses antiques & vertueuses & à celles qui ont esté les plus estimées & les myeulx dictes que nulle autre personne que je congnoisse en ce royaulme, j'ay bien voulu traduyre & mectre en françois ces oraisons que a faict Cicero, que l'on tient pour les myeulx faictes & les plus difficilles, ainsi que tesmoigne Quintilian, pour les vous présenter, à celle fin que, si je congnois que ma peine & mon stille vous soit agréable, & que il vous ayt pleu en quelque chose, je l'augmente tousjours de plus en plus, pour vous obeyr en ce qu'il vous plaira me commander, vous asseurant, Monsieur, que le plus grand plaisir que je pourrois avoir en ce monde, ce seroit de savoir faire quelque chose qui vous pleust. Et si par adventure l'on trouve quelque faulte en ces oraisons, & qu'ilz n'aprochent l'affection de Cicero comme le latin, je supplieray l'imputer à moy & me excuser comme encores nouveau & bien peu exercité en l'art de traduction : car je penseray avoir beaucoup faict pour moy, si je puis en nostre langaige approcher non pas ceste grandeur de bien parler de ce très excellent orateur, mais l'umbre d'icelluy. Et ne vous feray plus long prologue, de peur d'empescher voz très grandes occupations, que chascun scet estre necessaires pour la republique, & ne consumeray le temps à vous louer, pour ce que la vertu par soy mesmes est assez congneue, & ne merite autre recommandation que la sienne propre.

Vostre humble & obeyssant allyé,

Jehan de Luxembourg.

La qualité d'allié d'Anne de Montmorency que prend ici Jean de Luxembourg est justifiée par le mariage que son frère aîné An-

toine de Luxembourg avait contracté en 1535 avec Marguerite de Savoie, sœur de Madeleine, la femme d'Anne de Montmorency. La traduction des *Verrines* a donc été rédigée entre les années 1535 & 1538. La seule copie qu'on en connaisse est un volume en parchemin, soigneusement calligraphié, avec initiales enluminées, portant ce titre :

Les Accusations de Marc Tulles Cicero contre C. Verrès, citoyen de la ville de Romme, traduictes de latin en françois, par Jehan de Luxembourg.

Au-dessus, les armes de Luxembourg : d'argent au lion de gueules, à la queue fourchue; devise : EX VNGVIBVS NOSCE LEONEM.

C'est l'exemplaire original, qui de la Maison de Montmorency est passé dans celle de Condé. Au XVIIIe siècle la couverture primitive a été remplacée par une reliure en veau aux armes de Condé. La description s'en trouve, sous le n° 434, dans le Catalogue des manuscrits de Chantilly [1].

IV. Épître en vers sur la beauté de l'âme et du corps.

En suivant l'ordre chronologique, il faut placer après la traduction des Verrines *Le Triomphe d'honneur,* qui est de l'année 1538 & qui fait l'objet de la présente publication.

Ce n'est pas la seule œuvre poétique que nous ait laissée Jean de Luxembourg. Il a signé un poème d'environ 720 vers, qu'il dédia À LA ROYNE DE NAVARRE, la sœur de François Ier, & dont l'exemplaire original, calligraphié sur dix-sept petits feuillets de vélin très fin, se conserve à la Bibliothèque nationale, sous le n° 14991 du fonds français.

[1] Tome II, p. 7.

Ce poème est une épître philosophique dont les premiers vers sont :

Celluy qui est, o Royne incomparable,
Envers aulcun tenu & redevable
D'honneur receu ou d'aultre grant bienfaict,
Est bien de sens & de cueur imparfaict
S'il ne pourpense en son entendement,
Par chascun jour, la manière & comment
Il se pourra de l'obligé dissouldre
Et le bienfaict par sa revenche absouldre.

Le poète, après avoir longuement exposé sa confusion de ne pouvoir reconnaître les bienfaits de la reine, dont il exalte les vertus & les connaissances, se décide à lui soumettre, comme au juge le plus compétent, une question qu'il avait vue s'agiter un soir dans une compagnie « de grant noblesse & de beauté munie » :

Estant ung soir en ceste compaignie
De grant noblesse & de beaulté munye,
Après la dance & aultres passe temps,
Les uns fort bien, aultres très mal contens,
Lorsqu'on se meċt ensemble à deviser
Pour les esbatz accroistre & desguiser,
Propos s'est meu, comme il advient souvent,
Et question, par ung homme sçavant,
Qui monstroit bien en son dire & parler,
Qu'il sçavoit plus que venir & aller,
Qu'il n'estoit point nourri en ignorance,
Ains avoit bien des lettres cognoissance,
Sçavoir ouquel ou en l'âme ou en corps
Beaulté demeure & extend ses accords,
Et de ces deux beaultez de corps & d'ame
Laquelle c'est qui plus l'amour enflamme
Et où plus tost il prent sa nourriture.
La question formée d'aventure,

Presente à ce une bien grant noblesse,
Et mesmement, madame la Princesse,
Vous eussiez veu nombre de damoyselles,
De princesses vertueuses & belles,
En disputer avec les grans seigneurs,
Et gens sçavans, monstrant bien par leurs meurs
Et leur parler digne vrayment d'eulx mesmes
Que leurs espritz excellentz & supresmes
Estoient assez à vertu excitez
Et à l'honneur très bien exercitez.

Jean de Luxembourg disserte longuement sur cette question, &, sans conclure, termine en s'en rapportant à la décision que voudra bien émettre la reine Marguerite :

Voyla, Messieurs, ce que je sçay & pense
De ce débat. Moy ces choses disant,
Comme si feusse en ung livre lisant,
J'estoys ouy de toute l'assistance,
Cognoissant bien à leur port & silence
Que la raison que j'avoye de me taire
Estoit gramment à leur desir contraire.
Mais temps estoit de prendre le repos.
Pour ce meis fin au bel & long propos
Icy déduict, laissant ces escoutans
Du parler bien, du taire mal contens,
Qui du festin à grant regret saillirent,
Quant la clarté & mes propos faillirent,
Qu'ilz recevoient pour grande nouveaulté
Ce grant discours par moy faict de Beaulté
Et de ses faitz au chasteau de Nancy.
Le lendemain je descriviz ainsi
Que vous voyez, remettant le surplus
A vous qui seulle en avez tant & plus
Que le pouvez à plusieurs impartir.
Or, pour fin faire & du propos sortir,

Ceste oraison, dont les Atheniens
Souloient prier leurs dieux plus anciens
De leur donner, par leur grace & merci,
Ce qui est bon & qui est bel aussi,
Veuil je bien faire à la fin de ma lettre.
Si serons hors du danger de mal estre
Quant Dieu, le bon, le beau & la beaulté,
Aura les siens à soy du monde osté.

Fin.

Jehan de Luxembourg,
très humble serviteur.

V. Traduction du Phédon de Platon.

La date à laquelle peut se classer une traduction du *Phédon* de Platon ne saurait être rigoureusement déterminée.

Ce qui est certain, c'est qu'elle est postérieure à l'année 1538, puisqu'elle est dédiée à « Monseigneur le connétable Anne de Montmorency », & antérieure à l'année 1545 puisqu'un exemplaire en fut offert à Charles, duc d'Orléans, fils de François Ier, qui mourut en 1545.

L'épître adressée au Connétable est un long éloge de la protection que le roi & le Connétable accordaient aux lettrés. Le trait le plus remarquable de cet éloge, c'est l'opposition que l'auteur établit entre la considération dont il voyait les savants entourés & la façon dont ils étaient traités antérieurement. Il va jusqu'à dire qu'autrefois « la science étoit estimée pour vice ». Il y a là évidemment un parti pris de dénigrement, auquel il n'aurait pas fallu se laisser aller, pour exalter les mérites du régime nouveau.

A Monseigneur le connestable Anne de Montmorency, Jehan de Luxembourg, salut.

Monseigneur, En lisant les livres des saiges anciens, j'ay trouvé qu'il n'y avoit que deux certains moyens qu'il nous falloyt suyvre pour acquérir immortalité en

ce monde & perpétuer nostre nom, si d'avanture nous voulons laisser estime à la postérité, d'avoir esté heureusement en ceste terre & y avoir passé tout le temps de nostre vie avecques grande félicité : desquelz le premier est le sçavoir des sciences & le fruict qui vient de l'intelligence des bonnes lettres, & le second les choses bien faictes comme administrations de republicques ou conquestes par armes ou prouesses, qui sont deux biens & vertuz de si grande valeur, de telle estime & recommandation que ung chascun les doibt (selon mon jugement) désirer sur toutes choses, & mettre toute peine & diligence pour les acquérir. Et pour ce, Monseigneur, que je sçay certainement que vous avez desja entièrement attainct tous ces deux poinctz, & que par vostre vertu les avez méritez, j'ay bien voulu vous les ramentevoir, non pas pour satisfaction, ny pour m'aquiter, en ce faisant, de mon debvoir, comme celluy qui vous est assez en aultre chose redebvable, mais pour ne celer la verité & la louenge que je sçay qui vous est deue à très bonne & juste occasion, ne craignant en cest endroict l'opinion de ceulx que l'on accuse de crime de flaterie ou d'adulation, que l'on blasme pour donner aux princes ausquelz ilz veulent gratiffier trop plus d'insolentes louenges, qu'ilz n'ozeroient eulx mesmes advouer, ou qui ne congnoissent estre en iceulx. Mais quand est de moy, je suys empesché si je veulx parler de vous, & crainctz plus tost tout le contraire, c'est que je ne soys accusé d'en dire trop peu que d'excéder & passer les termes de raison & de verité...

...Comme il est certain que les Françoys qui, par long temps & de toute ancienneté, ont accoustumé, selon leurs mérites, d'estre reputez entre les plus couraigeuses, vaillantes & belliqueuses nations de tout le monde, desquelz les victoires sont célébrées & honorées tant aux histoires anciennes que modernes, maintenant, puys qu'il a pleu à Dieu, par sa grace, nous faire tant de bien que de nous dönner l'invincible roy nostre souverain seigneur, il est faict ung accroissement en son royaulme, qui vault trop mieulx que biens temporelz ny richesses qu'on sçauroit souhaicter : c'est qu'il luy a pleu, par sa grande & infinye bonté, que les sciences & bonnes lettres, tant divines que humaines, preinssent force & vigueur en son royaulme, & que son peuple & tous aultres ses subjectz fussent sçavans & exercitez aux armes militaires, qui estoit toute leur ancienne profession, à celle fin qu'iceulx experimentez, ilz peussent faire l'ung à l'aultre ayde & compagnye, & que conjoinctz ensemble peussent & deussent faire les choses honorables & dignes de recommandation....

...Je veulx conclure que le seul grand sçavoir du roy a esté suffisant pour enflammer premièrement tous ceulx qui sont plus privez & domestiques de sa

court. Et puys après q'ung tel bien s'est estendu par toute la communaulté, & que vous, Monseigneur, qui tenez le premier lieu près de sa personne, vous avez gaigné ceste immortalité non seullement pour vostre grand sçavoir & prudence, de quoy maintenez si bien toutes choses qui sont necessaires pour le repos & transquilité d'une republicque, mais aussi pour avoir érigé & mis en avant ceste coustume, suyvant la bonne volunté du roy, que les sçavans & amateurs de sciences seront tousjours favorisez, aymez & bien traictez en France, tant que ce qui estoit, devant ce règne si heureux, à fort grand tort estimé pour vice, maintenant on le tient pour bonne & louable vertu. Là où combien vous y avez prouffité, j'ayme mieulx, de peur d'estre trop ennuyeulx de ma longueur, le mettre au jugement des aultres que d'en parler.

L'exemplaire original de la traduction du *Phédon,* orné des armes de Montmorency, avec l'épée de connétable posée en pal derrière l'écu, avait dû sortir de France au XVIIIe siècle. Il avait trouvé un asile en Angleterre dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, où, entré avant l'année 1837, il avait reçu le n° 209. À une vente faite à Londres au mois de mai 1902, il a été acquis pour le Musée Condé.

Un exemplaire de la traduction du *Phédon,* copié sur papier & dépourvu de tout ornement, fut offert par Jean de Luxembourg à Charles, duc d'Orléans, fils de François Ier. Dans l'épître dédicatoire [1] sont vantés les mérites du jeune prince, & en particulier sa parfaite connaissance de la langue espagnole. Cette copie est conservée à la Bibliothèque nationale, n° 1081 du fonds français.

[1] En voici les premières lignes : «À monseigneur, monseigneur le duc d'Orléans, Jehan de Luxembourg, son très humble & très obéissant serviteur, salut. Monseigneur, Combien que je congnoisse assez quel grand savoir & expérience il convient estre en celuy qui veult louer ou descripre les vertus d'ung si grand prince, tant magnanyme & digne de telle recommandation comme vous estes, & que je n'ignore poinct que l'usance de bien dire, sçavamment parler & ce que l'on desire principallement en ung parfaict orateur luy soict fort nécessaire pour n'oublier riens de ce que peult mériter celluy qui en est digne.... »

VI. La Remontrance d'Anne de Clèves, indûment appelée Marie de Clèves.

Sous l'année 1541 se place un mémoire que Jean de Luxembourg composa à propos de la répudiation d'Anne de Clèves, épouse de Henri VIII. Des copies en circulaient à Paris au commencement de l'année 1542 & l'une d'elles fut envoyée le 26 janvier à Henri VIII, par William Paget, ambassadeur accrédité à la Cour de France[1]. Celui-ci fut aussitôt chargé de transmettre à François Ier les plaintes de son souverain &, selon toute apparence, de demander la suppression de la pièce. La conversation qui s'engagea à ce sujet entre l'ambassadeur & le roi de France est rapportée tout au long dans une dépêche du 26 février. Le roi avait voulu savoir de quel livre il s'agissait, & s'il avait été imprimé. « Sire, avait répondu l'ambassadeur, c'est une pure folie faite par Monsieur d'Ivry, frère du comte de Brienne[2]. »

La pièce incriminée fut publiée plus tard, vers l'année 1545, par l'imprimeur attitré de Jean de Luxembourg :

L'Oraison[3] & Remonstrance de haulte & puissante dame Marie de Clèves, seur de très hault & puissant seigneur le duc de Juilliers, de Clèves & de Gueldres, faicte au roy d'Angleterre & à son conseil. (*À la fin :*) Faciebat Joannes a Luxemburgo. Imprimé à La Rivou par maistre Nicole Paris, maistre ès arts, très humble & très obéissant serviteur de hault & puissant seigneur missire Jean de Luxembourg. (Sans date.) — Petit in-quarto de 28 feuillets non

(1) *Letters and papers foreign and domestic of the reign of Henry VIII,* vol. XVII, p. 21, n° 55.

(2) « A very foolish book, Sir, made by mons. Dyvry, count Bryan's brother; but I am in doubt whether it be printed or no. » *Ibid.,* p. 53, n° 128.

(3) Exemplaire de la Bibliothèque de Troyes, décrit par Corrard de Breban & Olgar Thierry-Poux dans *Recherches sur l'établissement & l'exercice de l'imprimerie à Troyes,* 3e édition (Paris, 1873; in-8°), p. 162. — Dans le *Dictionnaire géographique* de Deschamps, col. 1092, cet ouvrage est indiqué sous le titre de : « Oraison funèbre de Marie de Clèves ».

chiffrés. Signatures : A.-G. Marque de Nicole Paris au verso du dernier feuillet. Cette marque est celle qui a été reproduite dans le *Manuel* de Brunet [1] & dans la troisième édition du livre de Corrard de Breban & d'Olgar Thierry-Poux [2]; elle représente, entre deux colonnes, un enfant accroché à une branche d'un palmier & montrant de la main droite, dans les nuages, la devise : ET COLLIGAM.

(Bibliothèque de Troyes.)

Une réimpression de cet opuscule, dépourvue du nom de l'auteur, fut mise en vente en 1552 par les soins de Charles L'Angelier :

L'Oraison & remonstrance de haulte & puissante dame, dame Marie de Clèves, sœur de très hault & puissant seigneur le duc de Juilliers, de Clèves & de Gueldres; faicte au roy d'Angleterre & à son Conseil. À Paris, pour Charles L'Angelié, tenant sa boutique au premier pillier de la grand salle du Palais. — *À la fin, dans un cartouche :* Charles L'Angelier, 1552. In-16, 40 feuillets. Cahiers A-L.

(Bibliothèque nationale, N. c. 93, Réserve.)

Une traduction italienne, qu'un Florentin Cap. Gio. Battista dei Grillandari dédia à Lucretia d'Este, parut à Bologne en 1558 [3].

Le Rév. William Dunn Macray a étudié l'opuscule de Jean de Luxembourg dans une très intéressante dissertation [4], dont la conclusion est résumée en ces termes : « Si ce n'est pas réellement un document historique, c'est du moins une curiosité littéraire, qu'on peut considérer, à certains égards, comme l'expression des sentiments avec lesquels le divorce fut apprécié à l'étranger. »

Le fait que, sur le titre de la *Remontrance,* le nom de Marie de Clèves a été substitué à celui d'Anne de Clèves nous autorise à penser que la princesse est restée étrangère à la publication.

Le Rév. W. Macray a eu le mérite de signaler un manuscrit de

(1) Tome I, col. 1375.

(2) Page 159.

(3) Cette traduction italienne est indiquée par le Rév. W. Macray dans l'*Archæologia,* vol. XLVII, p. 251.

(4) Publiée par la Société des Antiquaires de Londres & intitulée « The *Remonstrance* of Anne de Clèves : Communicated by the Rev. William Dunn Macray », dans l'*Archæologia,* vol. XLVII (1883), p. 249-264.

la bibliothèque de Robert S. Turner, esq. of the Albany, dans lequel la *Remontrance* de Jean de Luxembourg est accompagnée de deux autres mémoires du même écrivain :

Petit volume in-quarto, de 88 feuillets de beau vélin, élégamment écrit, avec initiales enluminées. Contenu du manuscrit :

1. «Remonstrance faite par la seur du duc de Julliers au roy d'Angleterre & à son conseil.» À la fin, souscription de Jehan de Luxembourg.

2. Adresse : «À la royne de Navarre.» Folio 43. Même souscription.

3. «Remonstrance faicte par les confédérez de l'Empereur aux estatz tenus à Valdolic sur la reddition de Mylan.» Folio 59.

4. «Responce aux Remonstrances faictes à l'Empereur par aucun de ses confédérez & subjectz sur la restoration du duché de Mylan.» Folio 66. Même souscription qu'aux articles 1 & 2.

Sur la première page, les armes de la famille de Croy, avec la date de 1618.

VII. Les impressions datées de Larrivour. L'Institution du Prince, de Guillaume Budé.

Il importe de faire remarquer que la première édition de la *Remontrance,* dont il vient d'être question, se présente comme imprimée à « La Rivou », c'est-à-dire dans le monastère de L'Arrivour dont Jean de Luxembourg était abbé commendataire. L'imprimeur, maître Nicole Paris, est un lettré, maître ès arts, qui tient un rang fort honorable dans les annales de l'imprimerie troyenne du XVIe siècle. Jean de Luxembourg l'avait pris sous sa protection; il l'avait autorisé à se qualifier « imprimeur de haut & puissant seigneur messire Jean de Luxembourg », & à dater ses impressions de L'Arrivour, ce qui n'est peut-être pas la preuve que le matériel typographique de Nicole Paris ait été réellement transporté, pendant quelques années, de Troyes dans l'abbaye de L'Arrivour [1].

[1] Voir l'ouvrage de Corrard de Breban & Olgar Thierry-Poux, p. 162, note. Cf. Deschamps, *Dictionnaire de géographie à l'usage du libraire,* col. 1092.

C'est aussi de L'Arrivour qu'est datée l'impression d'un des plus beaux livres exécutés par Nicole Paris : l'édition préparée avec grand soin par Jean de Luxembourg d'un livre de Guillaume Budé :

De l'Institution du Prince : livre contenant plusieurs histoires, enseignements & saiges dicts des anciens tant grecs que latins, faict & composé par maistre Guillaume Budé, lors secretaire & maistre de la librairie, & depuis maistre des requestes & conseiller du roy. Reveu, enrichy d'arguments, divisé par chapitres & augmenté de scholies & annotations, par hault & puissant seigneur missire Jean de Luxembourg, abbé d'Ivry.

Imprimé à L'Arrivour, abbaye du dict seigneur, par maistre Nicole Paris. 1547. Avec privilège du roy pour cinq ans.

Volume in-folio, composé des cahiers A-S qui forment 212 pages; le cahier A consiste en quatre feuillets dont le second est signé A4 & dont les pages du quatrième sont chiffrées 15 & 16. La pagination régulière commence au cahier B, dont les 6 feuillets ont reçu au haut des pages les cotes 13 à 24. Les 6 feuillets du cahier S n'ont point reçu de pagination.

Sur la première page du cahier S les armes de Luxembourg, dans un cadre autour duquel sont les mots : IOANNES A LVXEM ‖ BVRGO PRINCEPS ‖ ABBAS IVRIACENSIS. — Sur la dernière page du même cahier la marque de Nicole Paris : l'enfant suspendu au palmier & la devise : ET COLLIGAM.

(Bibliothèque nationale, Réserve, *E 47.)

VIII. Oraison funèbre datée de 1547.

La Croix du Maine cite, sous le nom de Jean de Luxembourg, avec la date de 1547, une « Oraison funèbre contenant les louanges de Henri II du nom très chrétien roi de France », imprimée à La Rivou par Nicole Paris, in-quarto. On a déjà plusieurs fois fait remarquer que cette indication est fautive : Jean de Luxembourg, décédé en 1548, n'a pas pu composer l'oraison funèbre de Henri II, dont la mort est de 1559. S'agirait-il d'une oraison funèbre de François Ier qui n'aurait pas été conservée ?

IX. Deux romans attribués à Jean de Luxembourg.

Je ne ferai pas l'injure à Jean de Luxembourg de lui attribuer deux livrets imprimés à Troyes en 1546 par Nicole Paris. Celui-ci, sur le titre du premier de ces deux livrets, a pris le titre d'imprimeur de messire Jean de Luxembourg, & cette particularité ne suffit pas pour justifier une attribution qu'il ne faut pas infliger à la mémoire de l'abbé d'Ivry.

Malgré tout, je dois transcrire ici le titre de ces deux romans satiriques[1], d'après les exemplaires qu'en possède la Bibliothèque nationale :

I. La Nouvelle d'un révérend père en Dieu & bon prélat de nostre mère saincte Eglise, demorant en Avignon, & le moyen comme il ressuscita de mort à vie, avec le deschiffrement de ses tendres amourettes. Faicte & composée par notable & scientificque personne maistre Colin Royer, bachelier formé *in utroque,* & médecin fameux, passé docteur à Montpellier, practicquant maintenant à la bonne cité de Bordeaulx. À Troyes, en l'imprimerie de maistre Nicole Paris. 1546.

Sur le recto du dernier feuillet : Imprimé à Troyes, par maistre Nicole Paris, maistre ès arts & imprimeur à present de hault & puissant seigneur missire Jean de Luxembourg, l'an de grace mil cinq cents quarante six. Grâce à l'Immortel. — *Au verso de ce feuillet* la marque de Nicole Paris : l'enfant suspendu au palmier.

(Bibliothèque nationale, Réserve, Y² 766.)

II. La Vie & actes triumphans d'une très illustre & renommée damoiselle, nommée Catharine des Bas souhaiz, femme d'un riche conseiller au parlement de Bordeaulx. Faicte & composée par noble & scientificque personne missire Jean de La Roche, baron de Florigny. (Marque de l'enfant suspendu au palmier, avec la devise ET COLLIGAM.) À Troyes, en l'imprimerie de maistre Nicole Paris. 1546.

[1] Ces deux romans étaient assez mauvais pour mériter d'être compris en 1862 dans la collection de réimpressions de Gay.

Sur le recto & le verso du dernier feuillet, la même souscription & la même marque que dans *La Nouvelle d'un révérend père en Dieu.*

In-quarto. 40 feuillets. Cahiers A-K.

(Bibliothèque nationale, Réserve, Y² 765.)

On a, sans aucune raison plausible, voulu attribuer l'exécution de ces deux insipides opuscules à un imprimeur de Genève, Jean Girard, qui se serait approprié la marque de Nicole Paris [1]. Mais les grandes initiales réservées en blanc, sur fonds pointillés & fleuronnés, appartiennent incontestablement au matériel de Nicole Paris, qui les a employés en 1547 pour l'impression du livre de Budé mentionné un peu plus haut [2].

Ces deux romans doivent donc rester en dehors de la série des écrits authentiques de Jean de Luxembourg, auteur aujourd'hui bien oublié, mais que La Croix du Maine [3] & André Du Chesne [4] considéraient comme un des plus éloquents seigneurs de son temps, & pour lequel il est permis de revendiquer une modeste place dans les annales littéraires du règne de François Ier.

On en pourra juger par le poème dont nous avons dû la communication à la libéralité de M. le marquis de Lévis. Le manuscrit qui nous en a conservé le texte était sorti du Cabinet des livres de Chantilly depuis près de trois siècles. Il y rentre aujourd'hui sous la forme d'une édition que la Commission déléguée du domaine de Chantilly, sur la proposition du Conseil des conservateurs, a trouvé à propos de faire imprimer, pour combler une lacune dans l'ancien fonds de la bibliothèque des Montmorency & des Condé.

L. DELISLE.

(1) Voir le *Manuel* de Brunet, t. III, col. 1244, & t. IV, col. 1439.

(2) Page XXIV.

(3) Édit. Rigolley de Juvigny, t. I, p. 531.

(4) Voir plus haut, p. V.



HELIOG DUJARDIN PARIS



CONNESTABLE DE
MONTMORENCY
FOY
FORCE
M ORLEANS
M. LE DAVLPHIN
LE ROY
M LE CONNESTABLE
M CCCCC XXXVII

A ILLUSTRE SEIGNEUR
MONSEIGNEUR ANNE DE MONTMORENCY
CONNESTABLE, GRAND MAISTRE
ET PREMIER BARON DE FRANCE.

Je me sens bien à vous si fort tenu
Que je vous doibs louer inceßamment.
Vostre mérite est partout tant congneu
Que ne le puis faire suffisamment,
Et aurois bien faulte de jugement
Si je voulois par escript y actaindre;
Et neantmoins debvoir m'y veult contraindre.
Par quoy ne sçay que choisir pour le mieulx,
Car on pourra me juger & dépaindre
En l'ung ingrat, en l'autre audatieux.
Or le loyer de mérite & vertu
Est la vertu qui d'honneur se contente,
Et qui n'estime & ne prise ung festu
Ce que fortune en ce monde présente:
Car trop plus hault elle mect son actente.
L'honneur, l'honneur, qui n'est à mort subgect
Ny à fortune, est son but & progect,
Levant au ciel tout acte mémorable;
Et qui ne peult correspondre au subgect
Rend pour le moins son audace louable.

Vous plaise doncq ne blasmer l'entreprise
De mon labeur, partant d'affection.
Je voy chascun qui en vous loue & prise
D'ung si grand roy la bonne eslection,
Et tant luy plaist vostre exaltation
Que je n'ay peu ma plume retenir,
Voulant monstrer quel renc debvez tenir
Par le discours de voz actes & faictz,
Et ay tasché, selon raison, unir
Du roy la grace au mérite & effectz.

LE TRIVMPHE ET LES : GESTES : DE : ILLV-STRE : SEIGNEVR : MONSEI-GNEVR : ANNE : DE : MONT-MORENCY : CONNESTABLE : GRANT : MAISTRE : ET : PREMIER BARON : DE : FRANCE

AV : TRES : HAVLT : TRES : PVIS-SANT : TRES. VERTVEVX : ET : TRES CHRESTIEN : ROY FRANCOYS : PRE-MIER : DE : CE : NOM :

: EN : FEBVRIER : LAN :
: M : CCCCC : XXX VII :

Après avoir longuement débattu
Qui plus domine ou fortune ou vertu,
Et que j'ay faict en mon entendement
Plusieurs discours, sans aßeoir jugement,
Voiant aulcuns vertueux réprimez,
D'aultres außy sans vertuz estymez,
Je suis venu à contempler voz faictz,
O roi perfaict entre tous les perfaictz,
Et ay trouvé que fortune muable,
Qui tant promect & n'est jamais féable,
Et qui soubz doulce espérance nourrit
Quelque venim alors qu'elle nous rit,

À son plaisir se jouant des humains,
De dame est faicte esclave entre voz mains,
Et s'est soubzmise obéyr à la loy
D'ung si puißant & si vertueux roy :
Voiant partout vostre vertu reluyre
D'aultant plus fort que plus on luy veult nuyre,
En vous laißant départir le bonheur
À qui vous plaist, & les biens & l'honneur,
Et tant plus hault monte vostre pouvoir,
Plus la vertu faict preuve du debvoir,
Car vous gardez en guerre l'équité,
Et en la paix vous régnez par bonté :
Distribuant au poix de la balance
Biens & estatz selon la suffisance,
Selon le sens, foy & intégrité
De ceulx qui ont les haultz lieux merite,
En pourvoiant, dont très heureux nous sommes,
Aux magistratz & charges plus qu'aux hommes.
Ce qui se voit en plusieurs véritable,
Mais en nul mieulx qu'en vostre connestable,
Qui par travail de vertus est orné
Et par vertus d'honneur est couronné.
L'honneur à luy de par vous imparty
De grand mérite & grand grace est party :
Car le lyon par sa force estimez,
Et ne fault poinct, puisque si fort l'aymez,

Remectre en doubte & altercation
Qu'il ne soit plain de grand perfection,
Et que la France à vous ne soit tenue
Que sa vertu esprouvée & congneue
Soit de par vous aussi fort advancée,
Comme voz faictz passent nostre pensée.
Si j'ose doncq ores coucher en vers
Ses grandz labeurs & voiages divers,
Pour démonstrer quel train il a tenu
Afin d'actaindre où il est parvenu,
Je ne le faiz pour orner la matière.
Car ce seroit au jour donner lumière,
Et je sçay bien que petite chandelle
Ne peult jecter que petite estincelle.
Mais sa vertu & sa prouesse grande,
Qui envers tous partout le recommande,
Veult qu'aprez vous ma plume luy desdie
Et que m'emploie, efforce & estudie,
Non l'extoller selon sa dignité,
Car je ne puis pour ma rusticité,
Mais au plus prez que le pourray pourtraire,
Sans riens mesler à verité contraire,
Et sans user d'artifice ou couleur
Pour enrichir son estime & valeur.
Mais en parlant de luy, je suis astrainct
Et par le cours de l'histoire contrainct

Aulcunes foys la lueur approcher
De vostre nom où je n'ose toucher,
Car ce seroit à moy sans doubte aulcune,
Vouloir singler sur mer maulgré Neptune.
Et toutesfois, si je n'ay faculté
De bien escripre, au moins la voulenté,
Le zèle ardent & grand dévotion
M'excuseront de la présumption,
En protestant néantmoins que ne veulx
Faire à tel sainct oblations & veulz
Dont la fumée en bas descende, Sire,
N'ayant le myel assez doulx ny la cire,
Et me suffist qu'il vous plaise congnoistre
Que vous révère ainsy q'un roy & maistre
En qui vertu & magnanimité
Ont surpassé le but d'humanité
Et en qui seul tout honneur est compris.
Mais pour entrer au subgect entrepris,
Ce ne seroit que superfluité
De proposer la noble antiquité
De la maison de ce chevalier cy,
Le sage & preux sieur de Montmorency,
Auquel plustost on serviroit de lustre
Qu'on ne pourroit le rendre plus illustre;
Car, nonobstant que son anticque race
Luy ayt monstré d'honneur la vraye trace,

Si fault il bien franchement confeßer
Qu'il a voulu tous les siens surpaßer.
Et n'est besoing faire icy mention
En quelle estime & réputation
Vescut son père & combien aggréable
Il vous estoit & serviteur féable.
Guillaume eut nom, premier baron de France,
Qui de son filz prenant bonne espérance,
Le présenta au roy Loys douziesme,
Vous estant lors Monseigneur d'Angoulesme,
Des fleurs de lys la seconde personne
Et héritier premier de la couronne.

Le roy Loys, lisant en son visaige
Qu'il debvoit estre ung jour tel personnaige
Que maintenant il est & a esté,
Et congnoißant qu'il seroit incité
D'aultant plus fort à vertuz & proueße,
S'il avoit l'heur de vous suivre en jeuneße,
Pour ung très grand & rare bénéfice
Le desdya tout à vostre service (1),
Où se monstra & d'effect & de face
Digne d'avoir vostre faveur & grace,
Tiltre excellent & qui déclaire en somme
Que, jeune d'ans, de sens il estoit homme;
Car ses façons & gestes en telle aage
Donnoient desjà ung certain tesmoignage

De sa grandeur & exaltation,
Et mesmement congneu l'affection
Et voulenté qu'il vous pleut lui porter,
Dont il se fault aulx effectz rapporter.
Bientost aprez nous apparut le jour,
Le jour très sainct, le jour d'ayse & séjour,
Jour désiré, jour sur tous désirable,
Je dyz le jour que le ciel favorable,
À vous, ô roy, mais plus à vostre France,
Vous esleva à ceste grand puissance
Et monarchie, où fut très difficile
De bien juger si estiez plus habile
De succéder selon droict de lignée,
Ou pour l'esgard de vertu couronnée.
Car, quand n'eussiez par la succession
Esté vray roy, & qu'en eslection
Sus le plus digne on eust le sort gecté,
Aultre que vous certes roy n'eust esté.
Montmorency lors entre ses esgaulx
Fut sans doubter l'ung de voz principaulx
Et familiers serviteurs estymé:
La Rochepot estoit-il lors nommé,
La Rochepot, de bon esprit pourveu,
Autant que nul que depuys on ayt veu.
Et pour certain bien sembloit estre né
À la vertu, & du tout adonné

À ne penser que grandes entreprises
Et se garder d'embusches & surprises,
Prompt & songneux & qui bien sçait préveoir
Les cas futurs, encor mieulx y pourveoir.
Il vous suyvit à l'heureuse journée
Qui fut par vous aux Suyßes donnée (2),
Lorsqu'ilz vouloient tenir Mylan par force
Avec le duc Maximilian Sforce,
Le premier an de vostre règne heureux,
Que vostre cœur, de vertus amoureux
Et enflammé d'ung très noble désir,
Print les travaulx de la guerre à plaisir,
Délibérant par conseil & sageße,
Et exploictant avec grandeproueße,
Quérant de droict ce qu'à tort fut osté,
Dont vostre nom receut telle clarté
Que la lueur en esblouyt les yeulx
De noz espritz & pénétra les cieulx.
Montmorency, près de vostre personne,
De soy alors feist esprouve très bonne,
Et se trouva tousjours prest & en armes
Aux premiers coups & aux premiers allarmes,
Monstrant avoir la hardieße au cœur
Ainsy qu'au corps l'adreße & la vigueur.
Or peu aprez ceste belle victoire,
Dont à jamais régnera la mémoire,

Jusque à Bouloigne il vous pleut aller veoir
Le Père sainct Léon pour mieux pourveoir
Avecques luy à la tranquillité
Et au repoz de la chrestienté (3),
Et mesmement de l'Ytalie toute,
Qui n'eust de sang respandu une goutte,
Et feust de gentz & de biens augmentée,
S'elle se feust soubz vos œlles gectée,
Mais le malheur luy a bandé les yeulx
Et a choisy le pire pour le mieulx.
Quant Myllan fut à l'espée & oultrance
Ainsy réduict soubz vostre obéyssance,
Avec triumphe & honneur retournant,
Il vous y pleut laisser pour lieutenant
Charles, seigneur de Bourbon, connestable,
Lequel depuis n'a esté tant féable
Que méritoit le bien de vous receu
Et la maison dont il estoit yssu.
Il eut exprez & estroict mandement
De recouvrer par armes promptement
Bresse & Veronne, où de par vous envoie
Ung chief hardy autant qu'Hector de Troie,
Sieur de Lautrec, nommé Odet de Foix,
Lequel menoit de gens de pied Françoys
Et d'Allemans unze mil, ce me semble,
Et bien huyt cens hommes d'armes ensemble.

Le siège fut quatre mois devant Breße (4),
Laquelle tumbe en très grande destreße,
Tant par Françoys que par Vénitiens,
Qui vous ont plus que les roys anciens
Crainct & aymé. Maximilian, lors
Empereur, feist grandement ses effortz,
Non de lever le siège seulement,
Mais de chaßer voz gentz totalement,
Et les preßa enfin de telle sorte,
Avec puißance & armée si forte,
Qu'il les feist tous en Millan retirer,
Pensant à soy les Myllannoys tirer,
Comme aßeuroit Galias le Visconte.
Mais il receut ennuy, dommaige & honte,
Voulant plustost choisir une retraicte
Que hazarder les siens à la deffaicte,
Voiant voz gentz au dehors renforcer
Et ne pouvoir ceulx de dedans forcer,
Qui se doibt bien, au dict de tout le monde,
Intituler la victoire seconde.
Quant son armée ainsy fut deslogée,
Breße fut prinse & Veronne aßiégée.
Montmorency, envoié de par vous
En ce voiage, au jugement de tous
Acquist grant bruict, grant faveur & estyme,
Et comme au feu le bon or s'examine,

Ainsy tousjours aux armes s'esprouvoit;
Et pour autant que nul ne se trouvoit
Qui mieulx eust veu comment le tout passa,
D'aller vers vous la charge on luy dressa,
Pour compte en rendre & vous faire sçavoir
Ce qu'avoit peu à l'œil appercevoir;
En quoy très bien il se sceut acquiter
Et tout au vray les choses réciter,
Donnant louenge à qui deue elle estoit,
Et blasme aussy à qui le méritoit,
Comme celluy qui n'avoit rien obmys
À bien sonder amys & ennemys,
Ayant voulu praticquer les humeurs
Des estrangiers & congnoistre leurs meurs,
Pour vous servir & vostre républicque
Et à cela tout son sens il applicque.
Quant Dieu vous eut donné ces deux victoires,
Qui sont tesmoingtz de voz faictz méritoires,
Les roys chrestiens, princes & potentatz,
Communaultez & tous aultres estatz
Eurent de vous une si grande craincte,
Que pour ung temps la guerre fut estaincte.
Et cependant, en la transquillité,
Tousjours avez voz gens exercité
En tous esbatz dignes de la noblesse,
Joustes, tournoys, où des armes l'adresse

Se peult monstrer, & fut en tous endroictz
Montmorency jugé des plus adroictz
Et mieulx faisans, feust aux lances baißer,
Ou main à main les bataillons dreßer.
Mais pour autant que les choses du monde,
Où le malheur plus que le bien habonde,
Subgectes sont à la variableté,
En ce repoz longtemps n'avons esté,
Car tost survint nouvelle occasion
De metre en trouble & en division
Toute l'Europe, & de paix le lyen
Rompit la mort de Maximilian (5),
D'aultant qu'aulcuns des princes d'Allemaigne
Donnoient espoir à Charles, roy d'Espaigne,
De pervenir & monter à l'Empire
Et à l'honneur que chascun vous désire.
D'aultres à vous d'aultre part s'adreßoient
Et d'y vouloir entendre vous preßoient,
Comme celuy qui pour le commun bien
Le méritoit plus que nul roy chrestien.
Mais par faveur & par praticque advint
Qu'à ce degré le moins digne pervint,
Et fut esleu des Romains empereur (6),
Qui suscita de Mars l'ire & fureur;
Car se voiant cestuy Charles d'Austriche
Puißant aßez de gens & d'argent riche,

Combien qu'il tinst de vous beaucoup de terres,
Et que sans vous n'eust appaisé les guerres
De ses pays, oubliant le debvoir,
Ne congnoißant vostre force & pouvoir,
De paix commune il fut perturbateur
Et des débatz d'entre vous seul autheur,
Car au seigneur de Sedan s'adreßa (7),
Et sans maison fors Sedan le laißa,
Et nonobstant qu'eußiez aßez préveu
Qu'il vous vouloit surprendre à despourveu,
Ne feistes rien, cela est clair & seur,
Dont on vous peust estymer aggreßeur;
Vray est que gens vous convint aßembler,
Voiant à l'œil qu'il taschoit vous embler
Ville ou chasteau, par fineße & par ruse.
Son ost paßa la rivière de Muse.
Montmorency avoit dedans Mozon (8)
Mis ung renfort oultre la guarnison,
Et tost aprez en Mesières entré,
Avec Baiard le preux il a monstré
Son gentil cœur, mesmes au coup de lance
Qui de par luy baillé fut à oultrance,
Durant le siège, au conte d'Aiguemont(9),
Qu'il renversa quasi piedz contremont
Et de droict fil, & si fort l'estonna,
Que sus la crouppe à son cheval donna.

Mesières fut lourdement canonnée,
Mais au dedans fut si bien ordonnée
De boullevertz, de foßez & rempartz
Et beaucoup mieulx de bons chiefz & souldartz
Que le bon conte & seigneur de Nansault
N'osa (10) *jamais faire donner l'aßault,*
Combien qu'il eust avec l'artillerie
Faict telle bresche & telle batterie
Qu'ung grant pan lors de muraille à l'entour
Fut abbatu & une große tour (11).
Ce temps pendant, vostre camp fut dreßé
Et promptement vous estes adreßé
À l'ennemy qui n'osa vous attendre,
Car l'Empereur, en lieu de se deffendre,
Se retira dedans Vallenciennes,
Ville bien forte entre toutes les siennes;
Et, luy oyant tous les coups de canon,
En augmentant vostre bruict & renom,
Prinstes Hedyn, Bapaulme & autres places,
Laißant partout les enseignes & traces
De vostre gloire & louenge invincible.
Mais pour l'hyver il ne vous fut poßible
Paßer plus oultre, & l'humide saison
Feist renvoyer chascun en sa maison,
Et se perdit une occasion belle,
En soubstenant vostre juste querelle,

De ruyner l'Empereur & les siens,
Et maintenant de luy fust peu ou riens.
Bonnyvet, lors admiral redoubté,
Molestoit fort l'Espaigne du costé
De la Guyenne & print Fontarabye (12).
Lautrec estoit pour vous en Italye
Des Allemans peu crainct & obéy,
Dont se trouvoit non sans cause esbahy,
Car il eust eu prez Pendin bon marché
De l'ennemy, si son camp eust marché.
Ung peu aprez, n'estant de ceste guerre
Le feu estainct, passa en Engleterre
Cest empereur, enflammé d'une ardeur
Qu'il eust de mectre au bas vostre grandeur,
Voulant tirer, pour vous nuyre, à sa corde
Le roy Henry, qui tost à luy s'accorde,
Et se monstra plus legier que sçavant,
Car il avoit ung peu auparavant,
Quant il vous vint veoir à Ardres (13), *promis*
Que vous seriez à jamais bons amys,
Et d'advantaige, affin de luy oster
Tout le scrupule & cause de doubter,
Deux mois aprez ceste veue amyable,
Dont s'actendoit une paix perdurable,
Montmorency envoiastes vers luy,
Montmorency, c'est à dire celluy

En qui desja aviez grande fiance
De voz secretz & chose d'importance,
Et eut en charge ès poinctz plus apparens,
Pour coupper broche à tous voz différentz,
Le tout remectre à son gré & vouloir,
Tant qu'il ne peust se plaindre ne douloir.
Ce néantmoins, l'Empereur arrivé
En ses païs soubdain fut abrevé
De doulx langaige & de belles promesses,
N'aiant encor gousté de ses finesses,
Et buttinoient desja en leurs espritz
Vostre royaulme & le tenoient pour pris
Sans coup férir & sans y faire effort,
Partans la peau de l'ours avant sa mort.
Par ce moien, tous deux en mesme temps,
De vostre bruict & gloire non contens,
Vous préparoient une terrible amorce.
Mais plus ont eu d'envie que de force,
Car vostre nom florissoit en tous lieux,
Aiant partout esté victorieux,
Fors à Millan (14), *où voulustes donner*
Provision sans guèrès séjourner,
Et y alla le bastard de Savoie.
Montmorency qui jamais ne forvoie,
Sainct Severin, le sieur de La Palice
Sont avec luy descendus en Suysse (15),

Pour lever gens & Lautrec secourir.
Montmorency, prest de vivre & mourir
Pour la couronne, y feist de grandz exploictz
Et évita mainctz perilleux destroictz :
Car prez Millan, allant veoir le paßaige
Pour l'ennemy prendre à son advantaige,
En grand danger il fut de sa personne,
Et joignant luy, Marc Anthoine Colonne,
Camille außi Trivolce, gentz de nom,
Furent tuez d'ung seul coup de canon.
Montmorency, des Dieux aiant support,
En eschappa & vint faire rapport
Que lieu n'avoit où se peust aßiéger.
À Caßin (16) *donc le camp alla loger,*
Et se voulant joindre Francisque Sforce
Aux Milannois pour nous donner l'entorce,
Montmorency, l'ung des plus diligens
Qui oncques fust, apperceut quelques gentz
Tant de cheval que de pied qui tournoient
Et en furie à luy tout droict venoient.
S'estimant fort aßez pour s'en deffendre,
Il aima mieulx les aßaillir qu'actendre,
Et se gecta pesle mesle dedans,
Comme ung lyon qui des griffes & dentz
Aßault ung ours, & tant les poursuivit,
Que jusqu'auprez du gros ost les suivit,

Et la pluspart occist & renversa;
Mais la grand flotte aprez le repoulsa,
Et sans Boucal (17), *qui les vint recharger*
Pour le recourre, il estoit en danger
D'y demourer ou prisonnyer ou mort.
Taire ne doibs que, n'estans bien d'accord
Aulcunes fois Lautrec & le grand maistre (18),
Montmorency, qui bien sçavoit congnoistre
Combien cela portoit de préjudice
À leur estime & à vostre service,
N'obmectoit rien pour tousjours les unir
Et en amour ensemble les tenir,
Dont il acquist leur grace & leur faveur,
Car ilz trouvoient en son conseil saveur,
Et n'y avoit charge de conséquence
Où fust besoing de prompte diligence
Qui ne luy feust par eulx soubdain commise
Et plus soubdain à effect par luy mise.
Si je voulois le tout au long poursuivre,
Acte n'y a dont on ne feist ung livre.
Mais c'est aßez que la postérité
Puiße juger combien ont mérité
Ung si grant roy qui a eu ce grant heur
D'avoir choisy ung si bon serviteur,
Ung serviteur qui est si fort aymé
D'ung roy qui est sus tous roys estymé.

Montmorency doncques, qui ne tendoit
Fors à l'honneur, & très bien entendoit
L'art militaire, avoit tousjours la charge
D'aller premier faire quelque recharge
Sus l'ennemy, fust pour coureurs combatre,
Vivres coupper ou les moulins abatre,
Donnant tousjours grand craincte aux fourrageux,
En tous ses faictz prudent & courageux,
N'estant jamais à repoz ne séjour.

Il part du camp quatre heures avant jour
Secrètement sans tabour & sans flutte,
Cent hommes prent portans la haquebutte
Et tout autant d'hommes d'armes en poinct,
Pensant trouver son adversaire au poinct
Pour le combatre à son gré par surprise,
À pied levé, soubz bien saige entreprise,
Sachant qu'en camp trop d'humain sang se pert
Et vaincre en peu est tour de maistre expert.

Boucal aiant la charge & la conduicte
De noz coureurs, qui avoient quelque suytte
De jeunes gentz dont se pensoient plus fort,
Vient rencontrer des ennemys le fort,
Et sans vouloir en advertir le chief,
Rue dessus, dont tumbe en tel meschief
Que, si l'on eust longuement attendu
À le recourre, il eust ses gens perdu,

Qui commençoient desjà prendre la fuyte
Et à leur doz avoient l'aspre poursuitte
Des ennemys, qui furent arrestez
Et tost aprez bien rudement traictez.
O combien sert au mestier de la guerre,
Estre discret & se tenir en serre!
Boucal alors, qui ploioit soubz le fez,
Sentit à point les belliqueux effectz,
En ce dangier certain & évident,
Du chevallier très heureux & prudent
Montmorency, qui ennemys fouldroie
Comme ung gerfault affamé sur sa proie,
Et bataillant les enclost à demy,
Faisant passer les fuyars au parmy,
Donnant aux siens tousjours bonne asseurance;
Puis chastia par furieuse oultrance
Les poursuivans, tant qu'en mortel arroy
Deffaicte fut la bande du visroy
Qu'on appelloit Dom Raymond de Cordonne,
Et à la fin ne s'en saulva personne.
Le lieutenant prisonnyer fut mené,
Et mainct gendarme à rançon condampné,
Puis fut portée aux deux chiefz en grant gloire,
L'enseigne prinse, en signe de victoire.
Qu'eust ung César en ce cas sceu plus faire,
Fors qu'en saulvant son sang l'autre deffaire?

D'ung tel exploict non sans cause il trouva
Louenge & gloire, & chascun approuva
De ce danger la très heureuse yßue,
Qui méritoit une oraison tißue
Par Cicéron, ou ung divin poème
De quelque Horace ou de Virgile mesme.
Au demourant les Suyßes l'aymèrent
Et pour bon chef plus que nul l'estymèrent.
Car envers eulx tant bien s'accommodoit
Qu'en les priant aßez leur commandoit,
Jusque à souvent les faire séparer
Et au combat par bandes préparer :
Chose qu'ilz ont si peu accoustumée
Qu'à grant faveur entre eulx est estymée.
Tant bien les sceut à sa volunté duyre,
Qu'à Lomeline(19) *il les peult seul conduire*
Et en mena trois mille jusque au port
Nommé Falcon, à son seul dict & port,
Et bien qu'il n'eust barques pour son paßage,
Il feist paßer ses gens & esquippaige
Par le Thésin jusques à Gambelot (20).
Mais bled n'avoit, ny de vin ung seul lot,
Dont fut contrainct quérir vivres par force.
Et cependant les gentz du seigneur Sforce
Le pensoient bien tenir en leurs lyens,
Ayans choisi deux mille Italiens,

Qui se disoient aßez fortz & hardis
Pour aßaillir Dieu en son paradis,
Cinq mille außi Allemans ilz menoient
Que pour lyons ravißans ilz tenoient,
Accompaignez de leur gendarmerie,
Et droict à luy marchent en grant furie.
Montmorency, considérant le fort
Où il estoit trop foible pour l'effort
De si grand trouppe, affin d'estre vaincqueur,
Se gecte aux champs d'un magnanyme cœur,
Aiant le port de fière contenance,
Pour recueillir l'ennemy qui s'advance,
Car rien n'avoit & n'estimoit plus cher
Que de le veoir au combat approcher,
Estans voisins d'ung traict de hacquebutte.
Et y eut fort tiré de butte en butte,
Monstrant tousjours le François son courage;
L'Italien, cherchant son advantage,
Mais plus craignant d'estre pris ou bleßé,
S'estoit logé au couvert d'ung foßé,
Et estimant, à la grande poußière
Qu'il vit de loing, noz gentz venir derrière,
Moins curieux d'honneur que de la vie
Se retira à grandz pas vers Pavie.
Montmorency, voiant estre impoßible
De l'approcher en lieu mal acceßible,

Estant trop fort le païs & estroict,
Retirer feist sa trouppe, pour tout droict
Aller donner ung aßault à Novarre(21)
Et en chaßer hors à grandz coups de barre
Deux mil souldartz remplis d'yre & de fiel,
Que conduisoit Philippes Tournyel
Impérial. Quoy que ce feust grand nombre,
Ce néantmoins pensoient noz gentz, soubz umbre
Que le chasteau tenoit bon pour le Roy,
Mectre la ville à sac & désarroy.

Ceulx de dedens, craignans qu'on les offence,
De fortz rempars avoient faict leur deffence,
Contre lesquelz Boucal, qui rien ne cherche
Fors y entrer & faire belle bresche,
Charge canons à craindre plus que fouldre,
Et n'advisant la fureur de la pouldre,
En ung faulcon faist metre double charge,
Qui en rendant ceste horrible descharge
S'escartela, dont ung esclat, hélas,
Luy rompt la jambe, & il en tumbe ès laqz
De dure mort. Son âme au ciel puiße estre!
Le corps servit loyallement son maistre.

Montmorency grant regrect en porta
Et touteffois il ne se depporta
De poulser oultre & faire batterie,
Avec canons & große artillerie.

La bresche faicte en ung & aultre endroict,
Suyßes prie aller icy tout droict
Aux ennemys, lesquelz estoient en prise.
O grand péril que de faire entreprise
Se confiant de gendarme estranger!
Ilz font responce y avoir grand danger,
Et que ce n'est d'aßaillir leur coustume,
Dont eut au cœur d'ennuy telle apostume
Montmorency, que de deuil en plora.
Mais que fist-il? Prudemment implora
Que ces couhardz se tiendront prez la ville
Pour servir d'humbre en lascheté si vile,
En usant d'eulx comme d'espoventaulx
Qu'en chenevière on mect sans nombre ou taulx,
Qui est en guerre une industrie & ruse,
Quand de couhardz pour donner craincte on use.
Sur ce aux François il faict commandement
Se metre à pied, ce qu'ilz font promptement,
En délaißant leurs grands pièces & grefves,
Sans que nul dist à son chief : « Tu nous griefves »,
Tant sont d'honneur & de loyaulté plains!
Außi de luy à tort se feußent plaindz,
Veu qu'il ne veult qu'aulcung sur la muraille
Soit devant luy, ny premier en bataille.
Et voiant bien que deßus les rempartz
Ses gens estoient bleßez de toutes partz

Des canons mys aux cantons de la rue,
Faict que chascun & luy mesmes se rue
Sus les maisons, où plusieurs combatans
L'on voit courir les tuilles abbatans;
Et ont tant faict qu'ilz gagnent le derrière
Des ennemys & les font fuyr arrière,
Mais en fuyant si bien on les trouva
Que nul ou peu de la mort s'en saulva.
Suyßes lors voians qu'il estoit maistre,
Et que sans eulx faisoit tout à sac metre,
Le fort gaigné, se gectent au pillaige.
O gens hardis à la poulle au villaige!
Et à la fin leur bouge fut si plaine
Que le Françoys n'eut que coups pour sa peyne.
Aprez ce sac, Montmorency veillant
À faire exploictz d'homme preux & vaillant,
Pensa d'ouvrir le paßaige de France,
Et tout racler dont nous venoit nuisance,
Faisant ses gentz à Vigesve marcher,
Affin que rien ne le peust empescher,
Délibère ne partir sans la prendre,
Mais elle vint à luy tantost se rendre(22),
En vostre nom, le chasteau excepté,
Lequel außi, aprez avoir esté
D'artillerie aßailly & battu,
Soubdain se rend ainsi que combatu.

Montmorency lors fut par Lomeline
Plus crainct que n'est l'aigle de la geline.
Et si chascun le debvoir eust partout
Faict comme luy, la guerre feust à bout.
Mais je paße oultre & viens à la journée
De La Bicoque(23), *où la sotte menée*
Des Allemans commença le malheur
Dont a duré longuement la douleur.
Voz lieutenans, ô sire, estoient à Mouße,
Et consultoient s'il est besoing qu'on poulse
Contre le fort des ennemys prochains;
Gentz de scavoir & d'entendement sains
Jugeoient que non, & leur advis fut saige,
Car à l'aßault d'ung fort n'a advantage.
Mais lors ayans Suyßes entendu
L'ennemy près, cependant qu'en temps deu
Tout le conseil estoit pour en débatre,
Ont fièrement mandé qu'il fault combatre,
Et quelque cas que le conseil ayt dict,
Leur picque seule authorise leur dict,
Voire en menaße, armée d'insolence,
D'y mener l'ost par force & violence,
Et l'eußent peu certes faire à leur ayse,
Car ilz estoient des mille plus de saize,
Bien équippez, bien aguerris & fors.
Pour ne tumber doncques en telz effors,

Au landemain les battaillons on dreße
Et de souldartz huit mille l'on adreße
Au chevalier qui de faillir n'a guarde,
Montmorency, pour mener l'avant garde;
Guères avant Suißes ne marchèrent
Que gros canons tellement les merchèrent
Qu'ilz sont contrainctz se gecter au couvert.
Montmorency lors leur a descouvert
En quel péril évident & extrême
Mectoient la France & leur escadron mesme,
Qui s'évitoit en peu temporisant.
Quoy qu'en ces motz il n'y eust riens cuysant,
Si ne se peult leur cœur enflé se taire,
Et respondit d'Huric (24), *ung secrétaire,*
Ung secrétaire autant audacieux
Comme s'il fust descendu des haultz cieulx :
« *Montmorency, dist il, tousjours marchons,*
« *Dez que de l'œil nostre ennemy merchons,*
« *Et de l'actendre à nous seroit reproche.*
« *Si peur avez, reculle z, car l'approche*
« *Nous appartient. — Elle appartient außi*
« *À moy* », *respond le preux Montmorency.*
À paine estoient partis de leur vallée,
Qu'au millieu d'eulx paßa une vollée
De gros canons qui bien mille en deffaict.
À l'arrivée, aultre pareil effect

Sentent voz gentz, car de pièces menues
Tumboient bouletz comme gresle des nues,
Qui tellement les vindrent atourner
Que ce fut bien à eulx à retourner.
Et si y fut, ainsy que Dieu l'ordonne,
Montmorency bleßé en sa personne
En deux endroictz, & y receut deux coups
De hacquebutte, & si bien fut escoux
Que, n'eust esté le désir & envye
Qu'il eut de metre & emploier sa vie
En quelque endroict meilleur pour ung tel roy,
Certainement mort fust en ce desroy.
Après ce choc, qui rompit vostre armée,
Auparavant la plus belle clamée,
Qui oncq paßa les montz, voz Allemans
Font déclairer aux chiefz par truchemens
Qu'en leur païs vouloient faire retraicte,
Et d'aultant plus qu'en doulceur on les traicte,
Moins on les peult empescher de ce faire,
Bon conseil sert en ung mauvais affaire.
Mise à couvert l'armée qui demeure,
Affin qu'aux champs tout le reste ne meure,
Montmorency soigneusement s'applicque
De tous coustez pour au proffict publique
Entretenir tous voz confédérez,
Saichant aßez, tous cas considérez,

Qu'en temps remply d'oraige & de bruyne,
On mect souvent aliance en ruyne.

Il s'en va droict à Venise, paßant
Par le marquis de Mante, en prochaßant
L'unir à vous & le duc de Ferrare
Qu'il voulut rendre amy féal & rare,
Et le tenir en bonne voulenté
Durant le temps de la necceßité.

Brief, de mainctz lieux toute simulté chaße,
Et pour vous, Sire, aliance prochaße
Par tous endroictz de l'Italie, affin
Que de Myllan puißez venir à fin.
Et vous oyant de luy si grandes choses,
Tant par rapportz comme par lettres closes,
Vous monstrant roy digne d'estre servy,
À son desceu, sans qu'il l'eust poursuivy,
Avez voulu, mesmes en son absence,
Le faire l'ung des mareschaulx de France (25),
Aprez la mort du sieur de Chastillon,
Qui estoit l'arre & ung eschantillon
D'honneur plus grand qui luy est réservé
Et pour luy seul dignement conservé.

Or advint il qu'en cest an (26) *descendit*
Ung ost d'Anglois, soubz le port & crédict
Du duc Suffolc, qui aux Flamengs se joinct
Pour nous destruire & metre en piteux poinct.

Montmorency, naguères d'Ytalie
Venu en poste, entra dedans Corbie (27),
Que les Anglois estoient prestz d'aßiéger,
Où il mist ordre & les fist desloger,
Et n'espargnant nulz labeurs ny travaulx,
Il en surprint quasi deux centz chevaulx,
Dont la pluspart en pièces sont hachez;
Les aultres sont prisonnyers attachez;
Brief, en nul lieu Montmorency n'est mys
Qu'il ne vous serve & nuyse aux ennemys.
L'Anglois chaßé, ains qu'il fust demy l'an,
Délibérez de recouvrer Myllan (28),
Et en Suiße envoyez le seigneur
Montmorency, remply de tout bonheur,
Qui aux Cantons telle adreße trouva
Que douze mil Suißes il leva,
Qu'il a conduictz à Thurin soubz l'actente
Que vous yriez au camp vivre soubz tente.
Et touteffois de Lyon ne partistes,
Et de vostre ost la charge départistes,
Donnant au sieur Bonnyvet admiral
Sur tout le camp le crédit principal,
Et congnoißant qu'en bellicque appareil,
Montmorency n'a guères de pareil,
Le feistes l'ung des chiefz de vostre armée,
Et pour garder France d'estre entamée

En ce temps trouble où régnoient trahisons,
Avez tiré quatre mille Grisons
Hors de la soulde offerte par Lombardz,
En renforceant voz gens de toutes partz,
Qui fut par vous droict en butte visé
Et pour certain prudemment advisé
Pour éviter tous dangiers de surprise,
Et mesmement du costé de Venise,
Qui en la ligue impérialle alloit,
Et en ce cas ung renfort il failloit.
Quand vostre armée approcha du Thésin (29),
Alexandrie & mainct chasteau voisin
Incontinant à vous se sont renduz;
Les Millannois pensoient estre perdus,
Et lors trembla toute la Lombardie.
Prosper Colonne, avec bande hardie,
Sus le Thésin adoncques nous pensa
Rompre le pas, mais si fort le poulsa
Montmorency, qui menoit l'advangarde,
Que tost chercha Millan pour sauvegarde.
Comment depuis tout alla, je ne sçay
Son faict aprestz ou de bon ou d'essay.
Certainement je ne le sçay pas bien,
Parquoy m'en tais, pour ne faillir en rien.
Assez je sçay que plain de grand promesse
Mourut Baiard, Beauvais & Vandenesse;

Montmorency souffrant douleur cruelle
De fiebvre chaude & pestilencielle.
Et bien nous prent qu'il n'en eut jusque au cœur
Et que du mal surmonta la rigueur,
Car aultrement, hélas! qui eust pourveu
Au grand malheur que depuis avons veu?
Je ne doibs pas sur ce propos obmectre
Qu'il vous pleut bien la charge lui commectre
De chastier Bourbon, lorsqu'il osa
Aßaillir France & du tout proposa
Habandonner ses parens & pays,
Dont grandement nous feusmes esbahis.
Montmorency adoncques le suivit (30)
Jusques à Nice & tant le poursuivit
Qu'il fut contrainct en fuyant se cacher,
Et pour autant qu'il ne peult l'approcher
Pour nul effort ou poursuitte qu'il face,
Tout d'une alaine il s'en vient jusqu'à Graße,
Et luy, plus preux & hardy qu'ung Camille,
En a chaßé environ de cinq mille
Italiens qui la vouloient garder.
Puis en chemin il s'est mys sans tarder,
Et a paßé tout droict le col de Tende,
Ne voulant pas que vostre camp l'actende,
Qui, vous present prez Thurin, ja marchoit
Droict à Myllan & rien ne l'empeschoit.

Myllan alors vous voiant en presence
Se rend à vous sans faire resistence.
Mais de malheur vostre bon conseil, Sire,
Fut estimé & jugé pour le pire :
Car on laißa Lodes & non Pavie,
Dont plusieurs ont, hélas! perdu la vie.
Et de quoy sert des murailles abatre,
Qui n'ont pouvoir de ferir ny de battre,
Et à sa queue ung mur de gens laißer,
Qui les canons & bouletz sçait poußer?
N'estoit-ce pas à vous meilleur advis
De se parquer de Lodes vis à vis,
Où alloient tous les chefz de l'adversaire,
Et sans lesquelz le principal affaire
De l'Empereur ne povoit avoir cours,
Puis tous racler les moiens de secours,
Que de laißer une queue en arrière
Qui donne à doz & faict prendre carrière?
J'en parle en clerc d'armes; mais bien je sens
Qu'il ne fut oncq boullevertz que de sens,
Ny bonne tour ou muraille bien forte,
Que de souldartz & gens d'armes de sorte.
Ce qui advint aprez est tout notoire,
Et n'est besoing racompter ceste histoire (31).
Mais cy deßus ma plume ne taira
Qu'avec ses gens Montmorency tira

Sur le faulx bourg de Pavye & d'aßault
Print le portail du pont du premier sault,
Puis chastia mainctz Espagnolz, qu'il print
En une tour qu'il forcea & surprint.
Quattre mois lors fut Pavye aßiégée,
Qu'on esperoit estre bien tost rengée
À la raison par mortelle famyne;
Mais cependant vostre armée se myne.
Bourbon leva une grand compaignye
De lansquenetz, & le duc d'Albanye (32)
Mène voz gentz à Naples, ensuivant
L'oppinion du pappe lors vivant
Clement septiesme, & vous affoyblißoit,
Tant que le cœur aux ennemys croißoit.
Voz Grisons tous faschez se mutinèrent
Et sans raison du camp s'en retournèrent.
Du temps d'yver gens d'armes ennuyez
Soubz le couvert s'estoient tous estuyez.
Voz lansquenetz & voz souldartz suißes
Fort affoiblis ne se portoient sur cuyßes.
De vostre camp partit de Médecis (33),
Et de ses gentz bien des centz cinq ou six.
Brief, quand ce vint aux perilz & dangiers,
Très mal servy fustes des estrangiers,
Qui vous ont prez de Myrabel laißé.
Montmorency, craignant vous veoir bleßé,

N'estimant rien tant que vostre personne,
À son cheval soubdain l'esperon donne,
Partant du lieu où vous l'aviez commys,
Voiant sur vous charger les ennemys,
Et avec luy mena cent homes d'armes,
Pour ne faillir d'estre aux premiers allarmes,
Laißant ses gentz de pied, qui aßez tost
N'eußent, pour vray, peu se joindre au grand ost,
Et en paßant la bande, où s'adreßa
Bon gré mal gré, sus les bras repoulsa
De bien deux mil Espagnolz, qui bleßèrent
En plusieurs lieux son cheval & gectèrent
Hors des arsons à coups de picque icy
Finablement le preux Montmorency,
Lequel alors mys & rué par terre
Fut prisonnyer par fortune de guerre (34).
Et vous, ô roy, de Mars le filz aisné,
Quoy filz de Mars! mais le Mars couronné,
N'eustes vous poinct peu de cause & matière
D'estre content, quand, devant & derrière,
Vistes voz gens, en lieu de vous ensuivre,
Choisir plus tost de honteusement vivre
Que se soubzmetre au hazard de mourir
Pour leur honneur & leur roy secourir?
Le cœur me seigne & ma plume icy ploye,
Renouvellant ceste mortelle playe,

Dont le fardeau m'est d'autant plus pesant
Que je l'ay veu & y estois present,
Congnoißant bien que vostre grant proueße
Donner debvoit aux couhardz hardieße,
Car vous avez de vostre propre main
Rué telz coups qu'il n'y avoit humain
Qui n'eust fraieur. Le marquis de Sainct Ange,
Lequel trop prez de vous se couple & renge,
Sentit aßez la grant force & vertu
De vostre braz, quand il fut abbattu
Et en mourant eust cest heur & confort
D'estre tué de la main du plus fort
Et plus grand roy qui soit en tout le monde.
Mais besoing n'est que plus avant me fonde
En ce propoz, car la fin & yßue
De ceste guerre à nul n'est incongneue,
Et toutes fois ne laißeray pourtant
De maintenir qu'ung roy, en combatant
Comme avez fait, acquiert trop plus de gloire
Qu'ung aultre aiant sans combatre victoire.
Mais je retourne au deßeing commencé.
Montmorency, qui tousjours a pensé
Plus au salut de la France qu'au sien,
Voiant de là deppendre honneur & bien,
Pour vous aller servir, trouva façon
D'estre bien tost d'accord de sa rançon (35),

Combien qu'il feust certes en tel affaire
Très difficile à la raison attraire
Les Espagnolz, qui, yvres de fortune,
À leur souhaict vendoient nostre infortune,
N'aians esgard à rien qu'à leur proffict;
Et neantmoins si bon tour on luy feit,
Sans le geheynner par inhumanité,
Qu'il fut bientost remys en liberté;
Et lors il n'eut aultre desir ne soing
Que vous servir loyaulment au besoing,
Et vous sçavez si en ce grant malheur
Il fut jamais ung serviteur meilleur,
Quand mesmement on nous vouloit contraindre
Changer de loy & vostre règne estaindre,
Si vostre cœur, non subject à prison,
N'eust l'Empereur rengé à la raison.
Et en ce temps, ô roy très libéral,
Montmorency, de France mareschal,
Lequel vouliez d'honneur & biens accroistre,
Receut de vous dignité de grand maistre (36),
Si propre à luy, ses meurs, esprit & port,
Que pour trouver repoz, paix & support,
Tant au civil qu'en l'estat de l'église,
Certes il est digne de grand maistrise.
Il fut devers madame la regente
Tost envoié pour cause très urgente,

Et au partir du lieu de Pisquiton (37),
Quoi que si tost pas ne l'actendist on,
Allant paßer par Lyon & Marseille,
Si feit il tant, dont chascun s'émerveille,
Qu'à Gennes (38) fut presque außitost vollé
Comme vous, sire, estant tout droict allé.
Je tais icy comment au port Venère
Survint à poinct, alors qu'en sa galère
Le vice roy en Naples (39) vous menoist
Et sans raison de nous vous eslongnoist.
Et s'il vous plaist que plus avant je paße,
Montmorency, lequel nul ne surpaße,
De diligence en Espaigne vous suyt,
Et nul labeur ne reffuse ne fuit,
Par mers, par portz, par costes & par isles,
Par terre ferme, en villages & villes,
En vous donnant pour résolution
Tousjours confort & consolation
En voz ennuictz, si ennuy peult avoir
Ung roy si saige & tant plain de sçavoir,
Je diray donc : «O heureux serviteur,
«Qui soubz tel maistre est nostre protecteur!»
Et si ce mot trop glorieux se treuve;
Vostre faveur envers luy le me preuve.
Quant au surplus, il conduict à Baionne
Les deux fleurons de royalle couronne

Pour ostagiers de vous & pour eschange (40),
Et tant à poinct il despescha le change
Que peu servit de l'Empereur le dict,
Lequel avoit, ainsy qu'on entendit,
En peu de temps changé de voulenté,
Mandant partout que fußiez arresté.
Mais ja l'avoit Montmorency preveu
En son esprit & à tout bien pourveu,
Et, saichant bien qu'en espagnolle game
Muance y a plus qu'en penser de femme,
Donna icy exemple en faictz decens
Que trop mieulx vault diligence que sens.
O qui pourroit, si l'on veult advouer
La vérité, qui pourroit trop louer
Cest acte seul, dont la France allegée
Demeure à luy à jamais obligée!
Bien tost aprez vostre retour heureulx,
Que voz subgectz, naguères langoureulx,
De vous reveoir eurent parfaicte joie,
Il n'est celluy qui voulentiers ne voie
Montmorency de vous favorisé,
Et mesmement quant tant l'avez prisé
Qu'avez enjoinct à tous voz secretaires,
Et aultres gentz qui traictent voz affaires,
Luy obeyr, signer & despescher
Sans nullement enquerre ou s'empescher

Si bien ou mal est ce qu'il leur ordonne,
Comme si fust vostre propre personne,
Le congnoißant de foy bien aßeurée,
De hault penser & langue moderée,
Saige & expert, industrieux, veillant
Au bien public, soigneux & travaillant,
Brief, personnage entre tous les humains
Digne d'avoir grans charges entre mains.
Cathons discretz, Solons athéniens,
Tous les Platons & tous Papiniens,
Eurent ilz oncq tel degré de saigeße
Q'ung roy leur feist d'honneur si grand largeße,
Et non sans cause, à ce seul homme cy,
Qu'avez congneu sans reproche & sans si,
Auquel donnez en chief entièrement
De Languedoc tout le gouvernement,
Vous remectez l'appuy de tout affaire
Car mieulx que nul le sçait, peult & veult faire,
Soit en la paix ou au faict de la guerre (41).
Je ne diray que le roy d'Angleterre
Voiant vers vous sa loiaulté entière,
Luy a donné l'ordre de la Jartière (42).
Je tais außi qu'il a en mariage,
De bonne encontre, une dame außi saige
Qu'il en soit poinct & autant vertueuse (43).
O luy heureux, ô elle bien heureuse,

O luy sans per, ô elle sans seconde,
O luy d'honneurs, elle d'enfans fecunde!
Mais sans parler du marital traicté,
Qui a rompu l'opiniastreté
De l'Empereur tant fiché sus Bourgoigne,
Qui a mys fin à si haulte besoigne
Que de ravoir les deux enfans roiaulx,
Sans riens bailler fors escuz & reaulx,
Qui a lyé en temps de paix & guerre
Le lys de France aux roses d'Angleterre (44)
Encontre l'aigle, & qui a traict de Romme
Pape Clement à Marseille (45), *fors l'homme*
Qui, cherchant paix, mieulx sçait guerre escorner
Seul que cent mil qui trop la vont corner?
Cela s'entend, Sire, & non aultrement,
Soubz la conduicte & très cler jugement
De vostre esprit, qui tous aultres excède
Et à noz maulx trouve tousjou[r]s remède,
Estant plus fort quand plus voit de danger.
Mais je reviens, pour matière abréger,
Au premier but & à mon premier gect,
Monstrant quel est le roy pour son subgect.
Quand l'Empereur entreprint le voiage
De la Provence (46) *à sa honte & dommaige,*
Aprez qu'il eut juré en consistoire
Que, pour poulser en avant sa mémoire,

Malgré le ciel, malgré hommes & anges,
Dedans Paris yroit faire vendenges,
O braves motz, pour couhardz estonner!
Joinct qu'on disoit qu'esclairer & tonner
Il avoit faict en Aphrique (47) & Cicile,
Ne trouvant rien ardu ny difficile,
Montmorency contre ce Hannibal
Ne fut-il pas lieutenant général?
Et contre luy, retourné de l'Affricque,
N'a-il très bien usé de la praticque
De Scipion, quand tel ordre y a mis
Que d'Avignon faict teste aux ennemys
Si saigement par bonne discipline
Que, sans tirer un coup de coulevrine,
Avez myné lentement la fureur
De ce puissant ennemy l'Empereur,
Qu'entre audace & vergoigne varie,
Et en ses faictz & dictz se contrarie?
Car il avoit par legière jactance
Promys aux siens de butiner la France;
Mais tout soubdain qu'il sceut qu'estiez entré
En vostre camp, certes il s'est monstré
Plus diligent au retour qu'au venir,
Tant qu'à jamais luy en doibt souvenir,
Et à la fin de telle venterie
N'est rien issu que toute mocquerie,

Honte pour luy, ruyne pour les siens,
Confusion d'esprit, perte de biens,
Honneur à vous & louange eternelle,
À voz subgectz ließe universelle.
Car l'Empereur, autheur de tout debat,
Est tant matté que plus il ne se bat,
Sinon d'une œlle, & pour mieulx l'empescher
Au prochain moys de mars l'allez chercher
Jusque en Artoys, où vous, roy sans semblable.
Prinstes Hesdin, qu'on tenoit imprenable,
Donnant povoir à ce grand maistre icy (48)
De commander vous present tout ainsy
Que si fußiez de vostre camp absent,
Ce qu'ung tel roy à peu de gentz consent;
Et est cela une preuve evidente
Que son sçavoir & vertu vous contente
Plus que de nul, & le monstrez aßez
Quand vous l'avez choisy, ces jours paßez (49),
Seul entre tous, pour luy faire l'honneur
D'estre envoié avec[*ques*] *monseigneur*
Le grand daulphin, alors qu'à l'estourdie
Bures vous fist alarme en Picardie,
Où, ne cherchant pour despesche plus briefve
Fors le combat, feist venir à la tresve (50)
Vostre ennemy, tresve tant honnorable
Qu'elle ne peult ne vous estre aggréable.

Et que feist-il quand le marquis de Guast (51)
Tout le Piedmont voulut metre en degast?
On n'en croiroit commune renommée,
Mais ce daulphin, chief pour vous en l'armée,
Sçait de quel cœur & conseil il est plain,
Et les effectz le monstrent tout à plain,
Qui immortel honneur luy ont acquis;
Et non obstant que ce vaillant marquis
Se feust vanté par lettres à son maistre
Que nul pouvoir qui au monde sceust estre,
De quelque astuce ou puissance qu'on use,
Pourroit forcer le passaige de Suze,
Ayant pour vray rompu de tous endroictz
Tous les chemins, remparé les destroictz
Et laissé gentz pour garder ce passaige,
Montmorency, touteffois, sans dommaige,
Se gecte à pied, donne cœur aux souldartz,
Rochers traverse & surmonte rempartz,
Et par prudence, hardiesse & conduicte
Imperiaulx il contrainct à la fuyte,
Faisant icy ung acte tant louable
Qu'il est plus vray quasi qu'il n'est croyable (52).
Il prent Villane & en Montcallier (53) *entre,*
Et au Piedmont passe dessus le ventre
Des Espaignolz, & si fort les poulsa
Et au trenchant de l'espée forcea

Que tout soubdain le Pau ilz repaßèrent
Et à voz gentz tous leurs vivres laißèrent.
O! quel eschec il eust faict lors sur eulx,
S'ilz eußent tant esté advantureux,
Que de l'actendre & se metre en deffence!
N'eust (54) *l'Appennin peu faire resistence*
Que soubz le fer trenchant & esmoullu
Montmorency n'eust tout mys & moullu,
Et mesmement branslant deßoubz l'enseigne
De ce daulphin, qui desja nous enseigne
Qu'à très bon droict chascun de luy espère
Ce que l'on voit en vous, le roy son père.
O! grand moien pour pays conquerir,
Quand pour le faict de guerre on sçait querir
Gentz advisez & prudentz serviteurs
Pour de l'armée estre les conducteurs!
Cent mil ou plus sans bon chief en l'armée
N'est que gros boys pour faire grand fumée,
Et est tout vray que, deßoubz la conduicte
D'un fort lyon, trop mieulx vault l'exercite
De dains fuitifz, que ne vault soubz les dains
Ost de lyons ou de lepyardz soubdains.
Non sans raison j'ay admené cecy
Pour demonstrer que, soubz Montmorency,
Le chevalier tant preux & magnanyme,
Ung camp craintif & trop pusillanime

Prendroit vigueur, car il sçait bien attraire
Les cœurs à soy pour service vous faire.
Mais vous monstrant n'aymer moins la concorde
Que l'Empereur cherche guerre & discorde,
Incontinent qu'il vous eust faict entendre
Qu'à paix vouloit par la tresve pretendre,
Tout vostre camp vous feistes arrester,
En esperant que la pourriez traicter
Par bons moiens, & sus ceste nouvelle
Il depputa Cosves avec Grandvelle
De son cousté, & vous du vostre avez
Commys les deux que sus tous vous sçavez
Pourveuz d'honneur, de sens & de saigeße (55),
Le cardinal de Lorraine (mais n'est-ce
Comme ung pourtraict de vostre voulenté,
Veu qu'avec vous a tant de privaulté,
Et que par tout il est tant estymé
Que seulement suffist l'avoir nommé
Pour embraßer vers nous & les estranges
Une grand mer de parfaictes louenges?)
Et ce grand maistre avec luy. N'est-ce à dire
Qu'envoiez ceulx que ne voulez desdire?
Et touteffoys rien ne se peult conclurre,
Car on leur mect condicion trop dure,
En demandant pour Millan la Bourgoigne,
Et l'Empereur ne deubt metre en besoigne

Ses depputez pour choses proposer
Qu'il sçavoit bien que debviez reffuser.
Doncq à la fin congnoißant en substance
Qu'il n'y avoit ordre ny apparence
En leur propoz, vous estes retourné
Droict à Moullins, où avez ordonné
De voz estatz & de tous voz affaires
Les plus urgentz & les plus neceßaires.

Mais, pour autant que ma vaine est trop mynce
Pour faictz royaulx descripre, ô royal prince,
Roy sans pareil, roy sus tous roys sçavant,
Premier que j'entre à parler plus avant,
Car seulement est question icy
De voz biensfaictz envers Montmorency (56).
Je me souhaicte, ha! non pas vostre stile,
Car seroit trop, mais bien quelque scintile
De cest esprit divin dont plain vous estes,
Et dont avez engendré mainctz poètes,
Saichant aßez, sire, que voz grandz faictz,
Se doibvent lire en mectres par vous faictz,
Et n'est poète au monde ou orateur
Qui sceust fors vous actaindre à leur haulteur.
Si touteffois en quelque endroict je touche
Ung or si fin de ma maulvaise touche,
Il vous plaira congnoistre & regarder
Qu'affection ne se peult retarder.

Or eſt-il vray, sire, que des haultz cieulx,
Celluy qui eſt souverain Dieu des dieux
Transmiſt aux roys, par sa bonté immense,
Droiſt de l'eſpée avec don de clémence,
Deux dons de Dieu pour les supérieurs,
Affin de meſtre ordre aux inférieurs,
Et tenir paix ès choses politicques,
Faisant flourir par vertus républicques,
Selon que veult juſtice & équité,
Pour ce qu'ung roy a telle authorité,
Non poinſt de l'homme, ains d'ung céleſte tiltre
Qu'à son plaisir il peult deſtordre ou tiſtre
Tout ce qu'il voit utile à ses subgeſtz,
Les recepvant par legitimes geſtz
En union, amytié & concorde.
Et s'il survient quelque trouble ou discorde,
Il a recours par grande majeſté
À ceſte noble & haulte dignité
Qui vient des cieulx. C'eſt ceſte digne eſpée
Dont la discorde eſt tollue & couppée,
En se gardant de clémence oultrager,
Quand il se veult de malice venger;
Et eſt le droiſt de ceſte eſpée illuſtre,
D'ung excellent & très apparent luſtre
Car tous malings en sont eſpoventez,
Et tous les bons selon droiſt contentez.

O, saincte espée, aux roys de Dieu transmise,
Par qui la paix aux royaulmes est mise,
O des maulvais la terreur & effroy,
O seul repoz des bons subgectz du roy,
O la splendeur de roialle couronne,
O grand pouvoir qui noblesse environne,
Tu entretiens les roys en leurs dommaines,
Tu metz bon ordre ès puissances humaines,
Tu chasses hors les tirans estrangiers,
Tu es remède ès bellicques dangiers,
Tu es retraict des terres occupées,
Recouvrement des villes usurpées,
Tu es fléau d'oultrageuse noblesse,
Quand quelque foys le povre peuple blesse,
Brief, ta puissance est telle, comme croy,
Qu'ung roy sans toy est ung peu moins que roy,
Et ces deux grandz & très haultz bénéfices,
Donnez aux roys, sire, pour leurs offices,
C'est assavoir don de l'espée user
Sans d'icelluy contre Dieu abuser,
Et don d'esprit de doulceur & clémence,
Sont si liez à la magnificence
Des grandz seigneurs que l'ung est cruaulté
Sans l'autre, ou bien pusillanimité.
Mais torce y a & grande difference,
Car roy ne peult transporter sa clémence,

Mais bien l'espée, & l'usaige d'icelle
Peult metre en main de celluy qui précelle
En dignité de services loyaulx
Faictz à la France & aux enfans royaulx;
Et en ce cas au roy seul appartient,
Pour ce que seul la couronne soubztient,
Juger en soy la valeur & estime
Des serviteurs lesquelz plus il estyme
Garnys de sens & magnanimité,
De diligence & de dextérité,
Pour manyer son espée & son glaive,
En guerre & paix, sans qu'aulcun des siens griefve,
Dont au seul dict du roy se fault tenir,
Et d'advantaige est besoing maintenir
Que, quand le roy son glaive tant insigne
Baille à quelc'un, c'est ung très certain signe
Que cestuy là, soubz royalle puißance,
Digne est d'avoir sus tous prééminence,
Guerres dreßer, lever gentz, disposer
Des garnisons, de la paix composer,
Fortifier places, chasteaulx, frontières,
Deffendre mers & pourvoir aux rivières,
Bandes caßer, souldoyer légions,
Mettre à raison gaiges & pensions,
D'honnestes gentz honnorer les offices,
Les plus sçavans commectre aux bénéfices,

Contraindre en cas d'importance & ardus
Tous les subgectz aux debvoirs qui sont deubz.
Vées là, en brief, partie du pouvoir
Que Dieu vous faict soubz ceste espée avoir.
Or venez doncq, princes, prélatz & contes,
Ducz, chanceliers, présidens & vicontes,
Avecques moy faire la révérence
À la haultesse & digne préférence
De ceste espée, & notez ceste clause
Q'ung roy ne porte une espée sans cause.
Mais bienheureux l'homme sur tous humains
Duquel le roy colloque entre les mains
Si beau joyau & entre ses doigtz pose
Sa digne espée, afin qu'elle y repose
(Reposer, dyz-je en tiltre ferme & stable),
Pour estre dict de France connestable,
Estat pour vray sentant sa royaulté,
Soubz la roiale & haulte majesté!
Et ung chascun, sire, l'a creu ainsy,
Quand vous avez conduict Montmorency
En luy donnant d'honneur le hault dégré,
Comme à celluy qui est à vostre gré,
Et que rendez si proche de vous mesme,
Qu'il a actainct au but le plus extresme,
Et but si hault que l'exaltation
Mect tout le monde en admiration.

Et touteffois ce n'est chose admirable
Qu'il soit aßis en renc si honnorable,
Car, pour certain, s'il ne l'eust mérité,
Tel roy que vous ne l'en eust hérité,
Quoy qu'il ne soit le premier de sa race
À qui les roys ont faict semblable grace.
Ung en y eut qui obtint pareil lieu,
Nommé selon le[s] cronicques Mathieu,
Portant außy nom de Montmorency.
Mais ne parlons sinon de cestuy cy.
Il est certain, s'il n'eust esté capable,
Que ne l'eußiez faict vostre connestable,
Et s'il est hault exalté, saproueße
Honnore außy ceste grande haulteße.
Sçavez vous doncq, si je vous l'osois dire,
Et pourquoi non? Mais sçavez vous bien, sire,
En quoy avez France fort resjoy?
C'est quand on a de vous mesmes ouy,
Dedens Moulins, en publique aßistence,
Estans meßieurs voz enfans en présence,
Semblables motz : « Montmorency, grand maistre,
« Pour tes loyaulx services recongnoistre,
« Veu que long temps as porté si grand fais,
« À très bon droict connestable te faictz. »
O, joye grande! O, plaisir indicible
Que ne m'est-il de t'exprimer poßible?

Celluy qui est plain de toute saigeße,
Celluy que plus cherißoit la nobleße,
Labeur cherchoit, les Françoys désiroient,
Et tous estatz en leurs cœurs espéroient,
Envers son roy a eu grace & tant d'heur
Qu'il ne sçauroit plus croistre sa grandeur.
Et qu'est-ce außy de faire connestable
Montmorency, sinon espoventable
Rendre la France à tout mondain povoir,
L'armant d'ung chief guarny de tel sçavoir?
Qu'est-ce, sinon avoir en voz gens d'armes
Mys nouveaulx cœurs, & débriser les armes,
Sans coup ferir, de tous voz ennemys?
Par ce moyen le peuple se sent mys
En aßeurance, ou de la paix heureuse,
Ou bien d'avoir victoire glorieuse?
Mais il ne fault inventions quérir,
Ny aux couleurs rhétoricques courir,
Pour faire grand & nous rendre admirable
Le nom heureulx de vostre connestable.
Car on congnoist, en ce qu'ay racompté,
Par quelz degrez il est si hault monté,
Et n'eußiez sceu, sire, plus clairement
Monstrer à tous l'estime & jugement
Que vostre esprit faict de sa grand prudence,
De son grand cœur, saigeße & providence,

Que de luy metre en la main vostre espée,
Quand plus l'Europe est à guerre occupée,
Et lorsque Mars le furieux se baigne
Dedens le sang & de France & d'Espaigne,
Charles le Quint & Ferdinand germains,
L'ung Empereur, l'autre roy des Romains,
Lorsque regnant Henry en Engleterre
Faict à l'Eglise & aux prebstres la guerre,
Quand l'Alemaigne est en combustion
Touchant le faict de la religion,
Paule le tiers, eslevé dessus l'homme,
Tenant le lieu des apostres à Rome.
En ce temps doncq l'avez faict connestable,
Aux ennemys de France redoubtable,
Et des Françoys aussy fort estimé,
Comme monstrez qu'il est de vous aymé.
Si voz chasteaulx, sire, povoient parler,
On les orroit certes crier par l'air,
Que d'autant plus sont en grande asseurance
Puis qu'avez mys tel connestable en France.
Tant ayse en est vostre gendarmerie
Qu'elle ne quiert qu'alarme & batterye;
Voz ennemys plus fort vous en redoubtent
Et tremblent tous & de leurs forces doubtent.
Brief, puisqu'il est en voz guerres le chief,
Je puis bien dire & chanter de rechief

Que ne povons espérer désormais
Sinon victoire ou bien heureuse paix.
Puisqu'on le voit devant vous maintenant
Ceste royale espée en main tenant,
Pour selon droict du tout exécuter
Vostre vouloir, sans fleschir ne doubter,
Puisqu'il vous plaist de luy ouvrir la bouche
Pour commander où nul fors vous n'attouche,
En tous estatz verrons bonne police,
Vertu regner, & abolir tout vice.
Mes haultz seigneurs voz très aymez enfans
Pour augmenter ses honeurs triumphans,
Avecques vous en grand magnificence
L'ont honnoré de leur noble présence.
Princes, barons & toute vostre court
À ce joyeulx & beau spectacle accourt,
Faisant honneur à ce preux chevallier.
Et lorsque Bourg(57), *vostre grand chancelier,*
Luy feist prester les sollennelz sermentz,
Chascun aßiste aux sacrez juremens,
Estans presens de plusieurs roys & princes
Ambaßadeurs & de toutes provinces,
Dedans Moulins, en vostre grand chasteau,
Aorné partout plus que jamais & beau.
Et quand il vient à vostre meße saincte,
Il n'a porté lors vostre espée ceincte,

Mais toute nue, & au sainct évangile
Devant chascun la tient haulte & agile
Signifiant par grand cérémonye
Que vous gardez de toute calumpnye
Le Testament nouveau & ancien,
Où gist l'espoir de salut & tout bien,
Et au lever du sacré corps de Dieu
L'espée baiße & desprime en bas lieu,
Pour démonstrer, sire, vostre puißance
Venir de Dieu, & qu'en obéißance
Vous le croiez & confeßez ainsy,
De cœur entier & de la bouche außy.

Vous retournez tost aprez vostre meße
En la grand salle, où toute la nobleße
Se resjouyst, les princes & barons,
Au son joyeulx des haultzbois & clairons,
Dont jusque au ciel retentist l'armonye.
Au Connestable ont tous faict compaignye,
Et vostre espée au devant de luy porte
Vostre escuyer jusques dedens sa porte.

O quantz beaulx vers ont esté recytez
De cest honneur par villes & citez,
Voiant chascun vostre espée reluire
En forte main pour tous abus destruyre,
Faire flourir de Dieu soubz vous la loy
Et maintenir l'Eglise en saincte foy!

Approchez vous, gens de bonnes letres,
Prenez la plume & chantez en beaulx mètres,
En grec, hebrieu, en latin & françoys,
De Dieu premier & puys du roy Françoys,
Et n'oubliez comprendre en vostre thème
Montmorency & sa haulteur extrême,
Dictes de Dieu la haulte majesté,
Dictes du roy l'indicible bonté,
Puis vous direz de ce grand connestable
Le grand triumphe & gloire inestimable.
Historiens, qui escripvez cronicques,
Ne taisez pas ses honneurs héroïques,
Descripvez les très bien par le menu,
Monstrez comment si hault est parvenu,
Et en louant ce roial serviteur
Vous louez plus le roy & sa haulteur;
Car qui les sainctz honnore, il magnifie
Le Dieu en qui tout vray chrestien se fie,
Et qui plus est, soit en grec ou hebrieu,
On ne les peult louer sans louer Dieu.
Les anciens jadis, pour ung grand signe
De grand honneur, donnoient couronne insigne
De verd laurier, d'herbe, d'or bien souvent;
Mais tout cela n'est que fumée & vent
S'on le compare à ceste espée d'armes
Que vous donnez au chef de voz gens d'armes.

Cinq fois César cinq jours triumpha, mais
Montmorency par vous, sire, à jamais
Triumphera, & non sans cause juste
Vous l'exaltez, ô roy plus grand qu'Auguste.
Publicola, Romain présumptueux,
Premier joignit à son char sumptueux
Quatre chevaulx pour avoir plus grand gloire,
Et puis Camille adjousta pour mémoire
Blanche couleur pour sa pompe illustrer.
Pompée außi, pour plus grand se monstrer,
En son charroy avoit des éléphans.
Consequemment les aultres triumphans
Coupplèrent cerfz, tigres & lyepardz,
Aultres plusieurs bestes de toutes partz,
Prenans cela pour triumphe & haulteße.
Mais chercher gloire en telles bestes, qu'est-ce,
Sire, aultre cas, sinon brutalité?
Certainement, soubz libéralité
De vostre main, trop plus grand triumphe a
Montmorency que nul qui triumpha.
Car trop plus est estre conduict d'ung roy
Qu'estre trayné sur ung doré charroy.
O que ne voit Valère Martial
Ce fer poinctu en bras si martial,
Baillé d'ung roy, & de ce roy Françoys?
Domitian effaceroit ainçoys

De ses tant doulx & subtilz épigrames,
Que de papier n'en emplist douze rames.
Espritz divins & nobles orateurs,
Quictez moy là préteurs & dictateurs,
Ne prenez plus pour leur loz tant de paine :
Montmorency est matière aßez plaine
Pour voz escriptz & plumes empescher.
Ceßez de plus tant louer & prescher
Ung taz d'œrins, de marbres & médailles,
De vieilz pourtraictz, rouillées antiquailles
De brunze, d'or, d'arcz boutans & statues,
Qui par le temps ont esté abbatues.
Maiz descripvez, en ceste belle pompe,
Bruict vertueux, qui, à hault son de trompe,
Convoquera vertu & tout son train,
Pour aßister à honneur souverain.
Puis marcheront, soubz voz élégans vers,
En pompeux renc personnaiges divers,
Vestus d'habitz propres à leur haulteße,
C'est aßavoir Conseil, Bonheur, Proueße,
Prudent advis, Vérité, Discipline,
Loyaulté, Foy, Révérence divine,
Amour de Dieu, Zèle du commun bien,
Religion, Hault port, Humble maintien,
Vueil tempéré, Cœur hault & Diligence,
Lesquelz iront avecques Continence,

Soubz l'estandart de Querelle équitable,
Pour honnorer ce nouveau connestable.
Puis, vous paindrez d'ordre triumphamment
Montmorency, qui magnificquement
Sera levé sus le pillier d'honneur
Par ces suppostz de vertus & bonheur,
Labeur, Travail, Soing, Regrectz & Ennuytz,
Peine, Soucy & Mille malles nuictz,
Lesquelz seront rengez soubz la conduicte
De ce seigneur qu'on appelle Mérite.
Sire, en ce lieu vous mesmes en eßence
Vous vous verrez avec Munificence
Là aßister en royale haulteur,
Comme seigneur, maistre & dispensateur
De tous les biens que vertueuse gloire
A ordonnez pour loyer méritoire.
Tantost viendra Royale authorité,
Qui par moien de libéralité
Au Connestable a donné tout crédict
Deßus la France, & nul ne l'en desdict,
En luy laißant vostre espée pour erres
De traicter paix & manyer les guerres.
Finablement, aprez Montmorency
Paix marchera, Prospérité außy,
Et Gracieux séjour avec Repoz,
Accompaigné de France & ses suppostz,

Et aprez tous marchera Renommée,
Laquelle aura l'une des mains armée
Pour resister aux calumpniateurs
Et imposer silence aux détracteurs,
Et d'aultre main, pour conserver sa vie,
Ung vase aura des Remèdes d'envie.
Véés là comment en triumphe est monté
Montmorency, lequel a surmonté
L'heur de fortune & des hommes l'espoir,
Ayant, soubz vous, sus France tout pouvoir,
Par le regard de ses actes paßez,
Lesquelz avez très bien recompensez,
Et sont si grandz que par eulx je concludz
Qu'à l'advenir il fera bea[u]coup plus.
Et cependant il convyent souhaicter,
Pour veoir le lis flourir & augmenter,
O roy, plus grand que voz prédéceßeurs,
Qu'autour de vous & de voz succeßeurs
On puiße veoir sur tous aultres aßis
En grand crédit quelques Montmorencys.

NOTES.

(1) Ce fut vers l'année 1504 que le jeune Anne de Montmorency, âgé de douze ans, fut attaché à la maison du comte d'Angoulême.

(2) Bataille de Marignan, 13 octobre 1515.

(3) Concordat conclu le 18 août 1516.

(4) Siège de Brescia en 1516.

(5) 12 janvier 1519.

(6) 28 juin 1519.

(7) Robert de La Marck, duc de Bouillon.

(8) Le 16 août 1521, Montmorency fit entrer un renfort dans la place de Mouzon, que les Allemands assiégèrent le 27 du même mois.

(9) Le comte d'Egmont. — *Aignemont* dans le manuscrit.

(10) Le ms. porte *N'oso*.

(11) Le siège de Mézières, commencé le 31 août 1521, fut levé le 27 septembre. La tour qui fut détruite s'appelait la Tour jolie.

(12) La prise de Fontarabie est de l'année 1521.

(13) Entrevue du Camp du Drap d'or, en juin 1520.

(14) Milan fut pris par les Impériaux le 25 novembre 1521.

(15) Montmorency partit pour la Suisse au commencement de décembre 1521.

(16) Casina, maison de campagne des Trivulce.

(17) M. Du Refuge, dit l'écuyer Boucal.

(18) Charles de Bourbon.

(19) La Lomelline, au confluent du Pô & du Tessin.

(20) Gambolo.

(21) Les détails qu'on va lire sur le siège de Novare sont identiques au récit emprunté par M. Decrue aux *Gestes de Montmorency,* de 1515 à 1538, dont il existe de nombreuses copies.

(22) Vigevano se rendit au commencement d'avril 1522.

(23) 29 avril 1522.

(24) La substance des propos échangés entre le secrétaire d'Huric & Montmorency est rapportée par M. Decrue d'après les *Gestes de Montmorency,* de 1515 à 1538.

(25) 6 août 1522.

(26) 1522.

(27) Montmorency entra dans Corbie le 30 septembre 1522 & en sortit le 18 octobre.

(28) Au commencement de l'année 1523.

(29) Le Tessin fut passé au mois de septembre 1523.

(30) La poursuite du connétable de Bourbon par Anne de Montmorency est de l'été de 1524.

(31) Le siège de Pavie, qui se termina par la bataille du 14 février 1525, dans laquelle François Ier fut fait prisonnier.

(32) Ce fut pendant le blocus de Pavie que Jean Stuart, duc d'Albany, fut détaché de l'armée pour marcher sur Naples.

(33) « Joannin de Medicis, en la charge duquel estoient trois mil Itallians, fut blecé, & s'en alla hors le camp. » *Gestes de Montmorency,* ms. 80 de Du Puy, fol. 26 v°.

(34) Montmorency fut fait prisonnier par le capitaine espagnol Herrera.

(35) La rançon que Montmorency dut payer au capitaine Herrera fut fixée à 10,000 écus.

(36) Voir plus loin, p. 41.

(37) Pizzighettone, près de Crémone, où François Ier fut prisonnier après la bataille de Pavie, jusqu'après Pâques (16 avril 1525).

(38) C'est au delà de Gênes que la galère de Montmorency rencontra, vers le 10 juin, le vaisseau qui emmenait François Ier à Naples.

(39) Charles de La Noy. — « Le Vice-roy. . . partit de Gennes, prenant le chemin de Naples, & estoit ja au port Venere devant que le grant maistre les peust rejoindre. » *Gestes de Montmorency,* ms. 80 de Du Puy, fol. 29.

(40) Le dauphin & le duc d'Orléans furent livrés comme otages le 17 mars 1526.

(41) François Ier, par lettres datées de Dax le 23 mars 1526 (n. st.), institua Anne de Montmorency lieutenant général & gouverneur de Languedoc & lui donna l'état & office de grand maître d'hôtel de France.

(42) Ce fut en avril 1533 que furent remis à Anne de Montmorency les insignes & les statuts de l'ordre de la Jarretière.

(43) Le contrat de mariage d'Anne de Montmorency & de Madeleine de Savoie est daté du 10 janvier 1527 (n. st.).

(44) Traité conclu le 18 août 1526 entre François Ier & Henri VIII.

(45) Allusion à l'entrevue du roi & du pape Clément VII à Marseille en octobre 1533.

(46) L'invasion de la Provence par Charles-Quint en 1536.

(47) Allusion à l'expédition de Charles-Quint en Afrique (1535).

(48) La commission donnée à Anne de Montmorency pour commander en Artois est du 10 mars 1537 (n. st.).

(49) Le 15 juin 1537 le roi donna une nouvelle commission à Montmorency pour aller secourir Térouanne.

(50) Trêve conclue le 10 juillet 1537.

(51) Avados, marquis del Vasto.

(52) Le pas de Suse fut franchi le 26 octobre 1537.

(53) Moncalieri fut occupé par les Français vers le 12 novembre.

(54) Le manuscrit porte *Eust.*

(55) Le 11 janvier 1538 (n. st.) le cardinal de Lorraine & Montmorency conclurent une prorogation de trêve avec les procureurs de l'Empereur, don François de Los Conos & Nicolas Perrenot Granvelle.

(56) Toute la fin du poème est relative à la dignité de connétable que François I[er] conféra à Anne de Montmorency par lettres du 10 février 1538 (n. st.), & dont il l'investit solennellement le même jour à Moulins.

(57) Antoine Du Bourg.



PQ Luxembourg, Jean de
1628 Le triomphe et les gestes
L8A7 de Mgr. Anne de Montmorency
1904 connétable

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY